

EXERCICE 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 04 mars 2019

**DÉLIBÉRATION n°2019-09**

Le conseil d'administration s'est réuni le 04 mars 2019 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mercredi 20 février 2019.

**Point de l'ordre du jour :**

5.1. Bilan social 2017.

.....  
Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu l'avis du comité technique du 29 novembre 2018,

**Exposé de la décision :**

En vertu du point 7° bis de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le bilan social 2017.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- Approbation du bilan social 2017.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	30
Abstentions :	0
Votes exprimés :	30
<b>Pour :</b>	<b>30</b>
Contre :	0

**Pièce jointe :**

- Bilan social 2017.

Fait à Tours, le 7 mars 2019

Le Président,



Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

08 MARS 2019

Transmise au recteur le :

08 MARS 2019

# BILAN SOCIAL 2017



📍 Université de Tours  
60 rue du Plat d'Étain  
BP 12050  
37020 Tours Cedex 1

🌐 [univ-tours.fr](http://univ-tours.fr)



**UT** université  
de **TOURS**

## - EDITO -

Ce bilan présente la politique sociale conduite par l'Université en 2017. Il est l'occasion de partager un état des lieux des principaux indicateurs de nos ressources humaines, qu'il s'agisse notamment des effectifs Enseignants/BIATSS ou Titulaires/Contractuels, de la masse salariale ou de l'action sociale.

La réforme de l'Etat a été poursuivie en 2017 et de nombreux textes ont impacté les personnels de l'Université, entre autre le déploiement du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) et les rénovations de grilles indiciaires, RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)), reconduction de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat),...

A l'Université de Tours, l'activité de l'année 2017 a été particulièrement marquée par la construction de la nouvelle offre de formation et la poursuite et/ou l'aboutissement de nombreux projets au sein des services et composantes.

En matière Ressources Humaines, 'Siham' a remplacé 'Harpège' depuis le 1er avril 2017 et les chiffres issus du présent bilan, arrêtés au 31 décembre 2017, ont donc été produits à partir de ce nouveau Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH). Le choix a été fait de conserver sur certains indicateurs des données historiques. Néanmoins, la comparaison des données 2017 avec celles des années antérieures doit être réalisée avec prudence, l'ensemble des requêtes à la base de la production de ces indicateurs ayant dû être reconstruites dans un univers différent. Les indicateurs seront développés ces prochaines années et leurs analyses affinées afin de faire de ce bilan un véritable outil de pilotage de la politique RH.

Pour conclure, je remercie tous les contributeurs à l'élaboration de ce bilan social et plus largement l'ensemble des personnels de l'Université qui travaille chaque jour à la bonne réalisation des missions de l'établissement.

Bonne lecture !

Philippe VENDRIX  
Président de l'Université de Tours

# -SOMMAIRE-

## I - PRESENTATION.....1

- A- L'Université..... 2
- B- L'Équipe Présidentielle..... 3
- C- Les Étudiants..... 4

## II- PLAFONDS D'EMPLOI ET EFFECTIFS ..... 6

- A- Les plafonds d'emplois..... 7
- B- Les effectifs par statut..... 9
  - 1- Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs .....10
  - 2- Les BIATSS.....11
  - 3- Les Personnels bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.....13
  - 4- Les Emplois Étudiants.....16

## III- LA CARRIERE ET L'AFFECTATION DES PERSONNELS.....17

- A- Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs..... 18
  - 1- Les recrutements des EC hors HU.....18
  - 2- Les avancements de EC hors HU.....20
  - 3- Les mouvements des EC HU.....21
  - 4- Les avancements de EC HU.....22
  - 5- Répartition des EC par CNU et spécialités.....23
- B- Les BIATSS..... 25
  - 1- Les mouvements des BIATSS.....25
  - 2- Les avancements et promotions des BIATSS.....26
  - 3- Les réussite aux concours des BIATSS.....27
- C- La répartition du personnel par Services et Composantes..... 28

## IV- LES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNELS.....30

- A- L'égalité Femmes-Hommes..... 31
  - 1- La répartition globale du personnel par sexe.....32
  - 2- La répartition des EC par sexe.....33
  - 3- La répartition des BIATSS par sexe.....35
- B- L'âge des personnels..... 37
- C- Les données géographiques..... 38

## V- RÉMUNÉRATIONS ET REGIMES INDEMNITAIRES.....40

- A- La Masse Salariale 2017..... 41
- B- Répartition de la Masse Salariale..... 42
  - 1- La répartition par catégories de dépenses.....42
  - 2- La répartition par Populations..... 44

## VI- LES ABSENCES ET CONGES DES PERSONNELS.....52

- A- Les absences pour maladie..... 53
- B- Les autres congés.....55
- C- Le compte Epargne-Temps.....56

## VII- ACTION SOCIALE ET SANTE.....58

- A- Le télétravail.....59
- B- La Mission Handicap ..... 63
- C- L'action Sociale.....64
- D- Les accidents du travail et les maladie professionnelles.....65

## VIII- LA FORMATION DES PERSONNELS.....66

- A- Les personnels formés.....68
- B- Les stagiaires.....69



I.

# PRÉSENTATION

# A- L'UNIVERSITÉ

L'Université est située au cœur de Tours mais aussi à Blois. Elle s'étend sur 213 772 m<sup>2</sup> de locaux, dont plus de 204 000 m<sup>2</sup> de bâtiments.

Pluridisciplinaire, l'Université propose une offre de formation très diversifiée dans les domaines d'arts et sciences humaines, de droit, d'économie, de gestion et de commerce, de lettres et langues, de santé, de sciences et techniques...

Elle compte:

- 7 unités de formation et de recherche
- 2 instituts universitaires technologiques
- 1 école polytechnique

Les 10 composantes de l'Université :

- Arts et Sciences Humaines
- Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
- Droit, Économie & Sciences Sociales
- Institut universitaire technologique de Blois
- Institut universitaire technologique de Tours
- Lettres & Langues
- Médecine
- Polytech Tours
- Sciences & Techniques
- Sciences Pharmaceutiques

L'Université comporte 33 unités de recherche, reconnues au niveau national et international. Elle est la première institution de recherche publique dans la Région Centre.

La réussite et la reconnaissance internationale de l'université de Tours sont attestées dans trois domaines de recherche :

- Sciences de la vie et de la santé
- Sciences et technologies
- Sciences humaines et sociales.

## B-L'ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE-----

L'équipe présidentielle est constituée, autour de Philippe Vendrix, président élu pour une durée de quatre ans, de dix vice-présidents enseignants-chercheurs & enseignants :

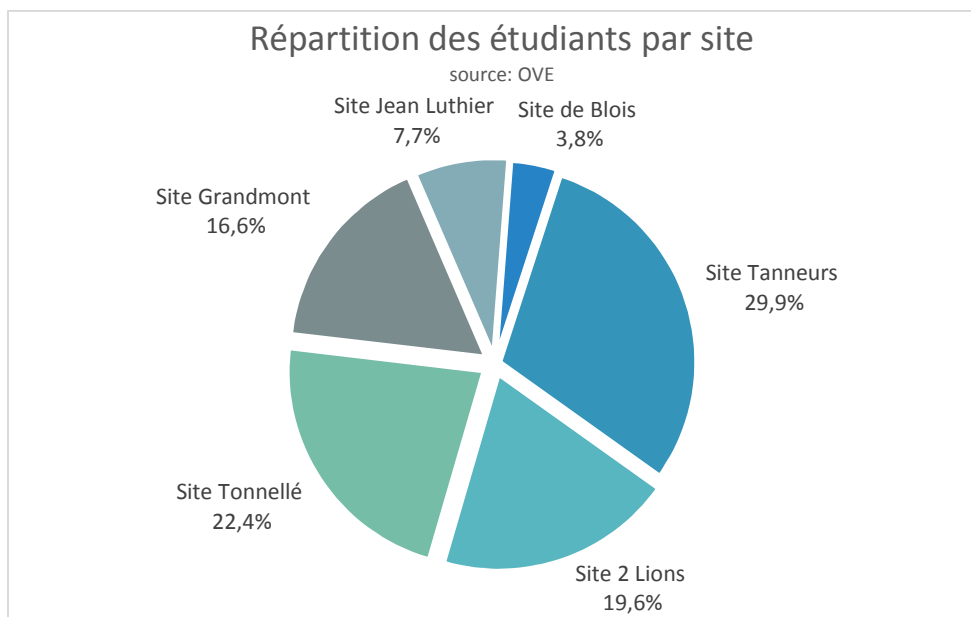
- ✓ **Corinne MANSON**, vice-présidente du conseil d'administration (CA), chargée des moyens
- ✓ **Emmanuel LESIGNE**, vice-président de la Commission Recherche, chargé de la recherche et de la valorisation
- ✓ **Cécile GOÏ**, vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, chargée de la formation initiale et tout au long de la vie
- ✓ **Sabine BARRAT**, vice-présidente chargée du Numérique et des Systèmes d'Information
- ✓ **Daniel ALQUIER**, vice-président chargé des partenariats et de l'innovation
- ✓ **Marc DESMET**, vice-président chargé des relations internationales
- ✓ **Martine PELLETIER**, vice-présidente chargée de la culture
- ✓ **Philippe ROINGEARD**, vice-président chargé des écoles doctorales et des relations avec la COMUE
- ✓ **Pascal RAOULT**, vice-président chargé de la vie étudiante et de la vie des campus
- ✓ **Éric-Alain ZOUKOUA**, vice-président chargé des finances



# C-LES ÉTUDIANTS

Depuis 2001, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) produit les observations chiffrées de l'évolution du nombre d'étudiants de l'Université.

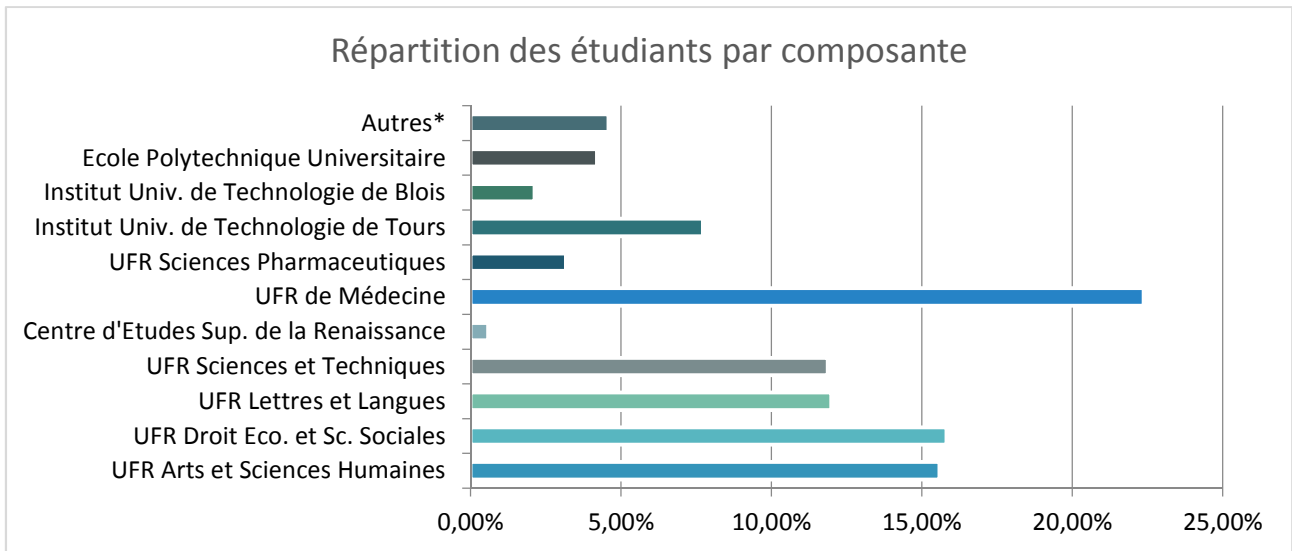
Pour l'année universitaire 2016/2017, le nombre d'inscrits s'élevait à 27 280 étudiants, contre 26 159 pour l'année universitaire précédente.



Source : OVE

Composantes	Nombre d'étudiants (juin 2017)
UFR Arts et Sciences Humaines	4252
UFR Droit Eco. et Sc. Sociales	4315
UFR Lettres et Langues	3271
UFR Sciences et Techniques	3237
Centre d'Etudes Sup. de la Renaissance	158
UFR de Médecine	6103
UFR Sciences Pharmaceutiques	863
Institut Univ. de Technologie de Tours	2106
Institut Univ. de Technologie de Blois	579
Ecole Polytechnique Universitaire	1145
CUEFEE	172
Grades Spécif. Master de Form. Cont.	35
CPGE toutes composantes	887
Auditeurs libres toutes composantes	157

Source : OVE



Source : OVE

Autres \* : CUEFEE, Grades Spécif. Master de Form. Cont., CPGE toutes composantes, Auditeurs libres toutes composantes

II.

PLAFONDS  
D'EMPLOI ET  
EFFECTIFS

# A-LES PLAFONDS D'EMPLOI-----

L'Université dispose d'une autonomie pour la gestion de ses emplois. Cette autonomie est toutefois encadrée par un double plafond d'emplois :

- le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) fixe à l'Université un nombre maximal d'emplois (Plafond Etat) et ce nombre est pris en compte pour fixer le montant versé pour participer aux charges de personnel.

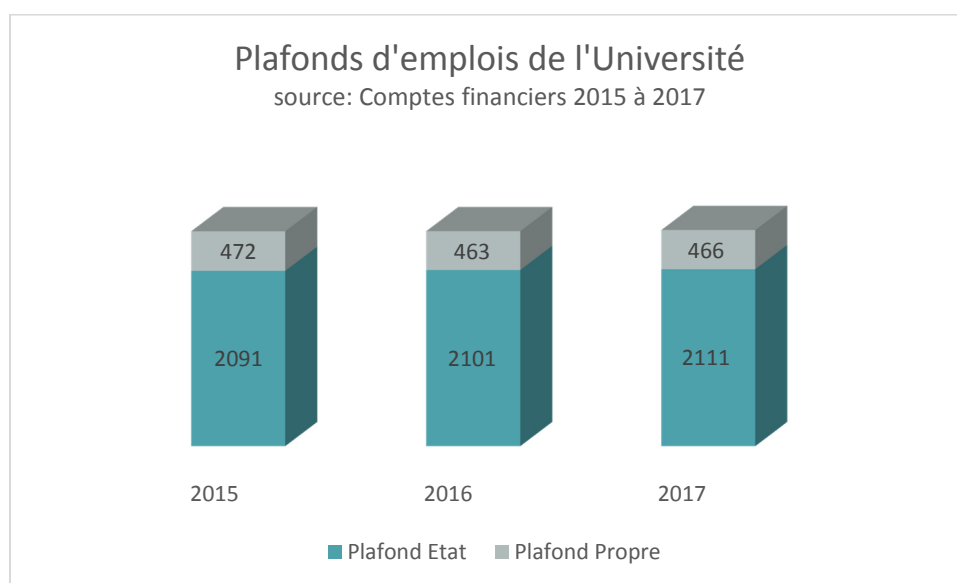
- le Conseil d'Administration de l'établissement fixe, lors du vote du budget, un plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement. Ce plafond global inclut donc le plafond Etat (fixé par le MESRI) des emplois rémunérés par la dotation Etat et un plafond propre des emplois rémunérés exclusivement sur ressources propres. Pour l'exercice de ses missions, l'Université a en effet la possibilité de recruter des personnels contractuels supplémentaires sur ses propres ressources (droits d'inscription, contrats de recherches etc ...)

Le plafond global voté par le CA était en 2017 de 2577 emplois (source Compte Financier 2017).

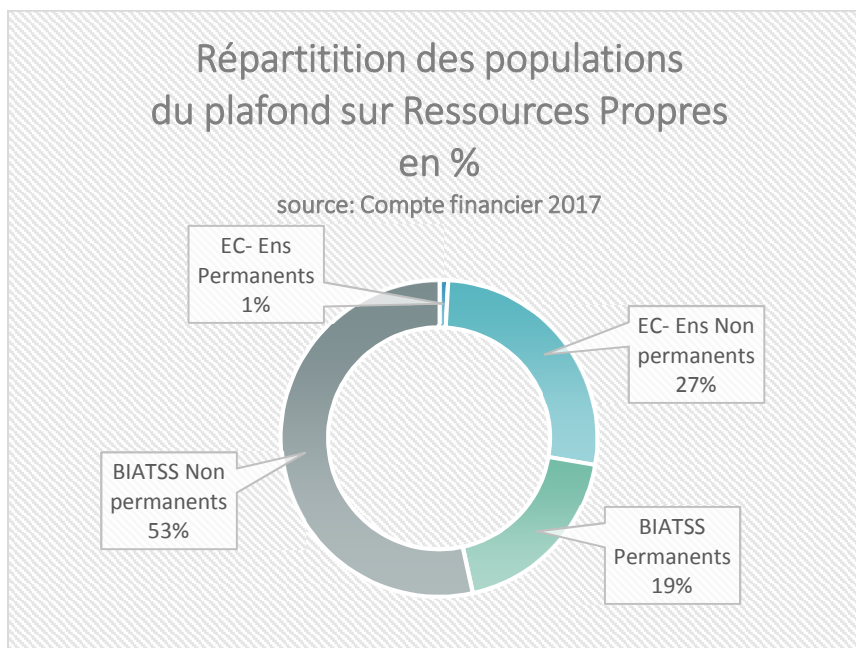
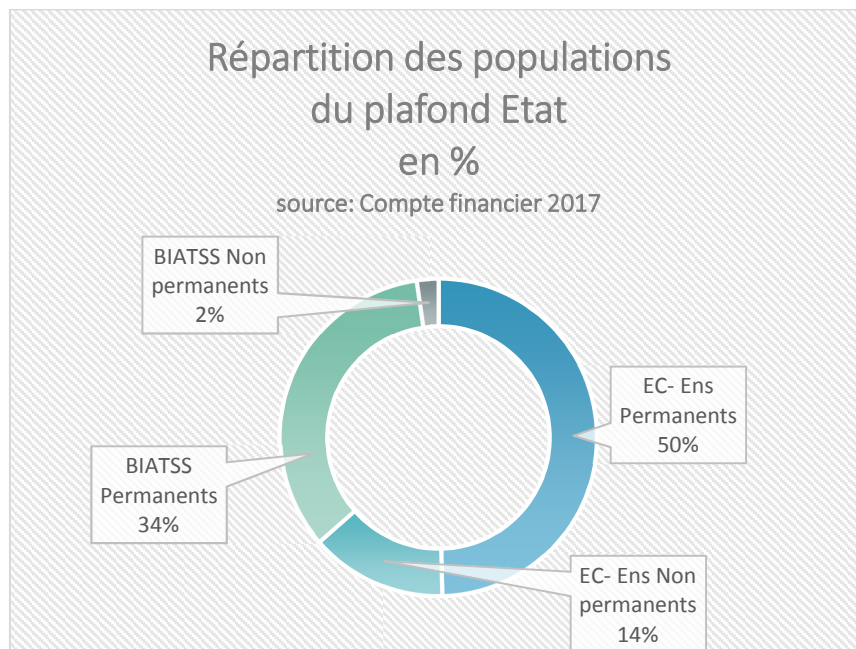
## Evolution du plafond d'emplois de l'Université 2015- 2017

Année	Plafond d'emplois
2015	2563
2016	2564
2017	2577

Source : Comptes financiers 2015 à 2017



Chaque plafond 2017 est, ci-après, détaillé par populations (Enseignants/Biatss) et par type de recrutements. Les recrutements permanents visent les personnels titulaires et en CDI, les recrutements non permanents les personnels en CDD.



## B-LES EFFECTIFS PAR STATUT--

Source Bo/Siham, agents présents au 31/12/2017

	BIATSS	EC	TOTAL
<b>CONTRACTUELS</b>	465	431	<b>896</b>
<b>TITULAIRES</b>	671	999	<b>1670</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1136</b>	<b>1430</b>	<b>2566</b>

*BIATSS Contractuels : hors apprentis, contractuels étudiants*

### FOCUS SUR LES CONTRACTUELS : RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT

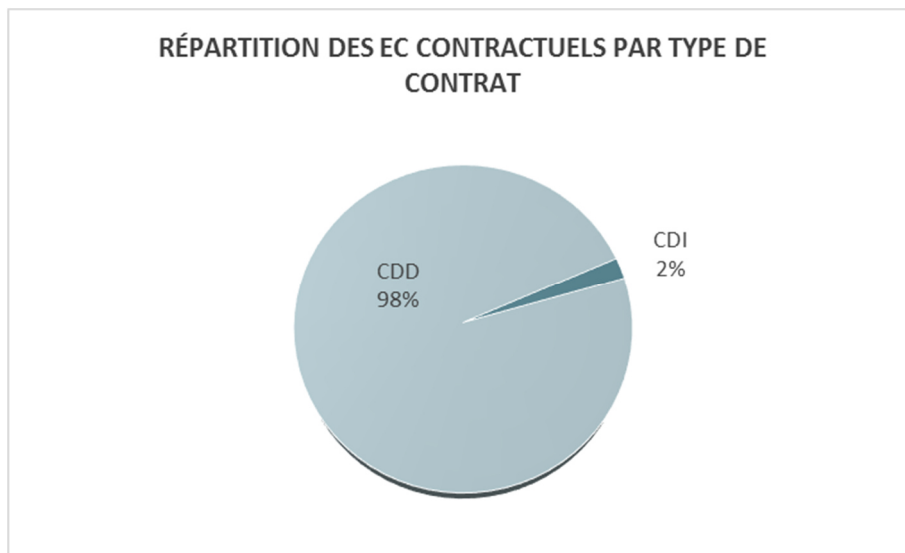
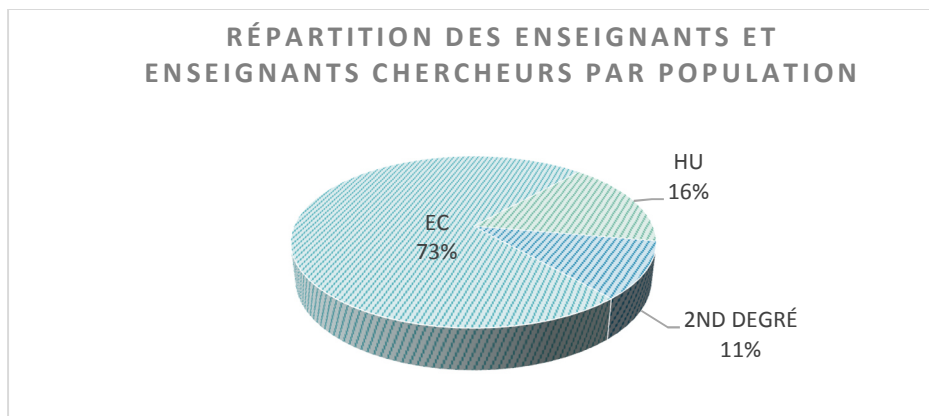
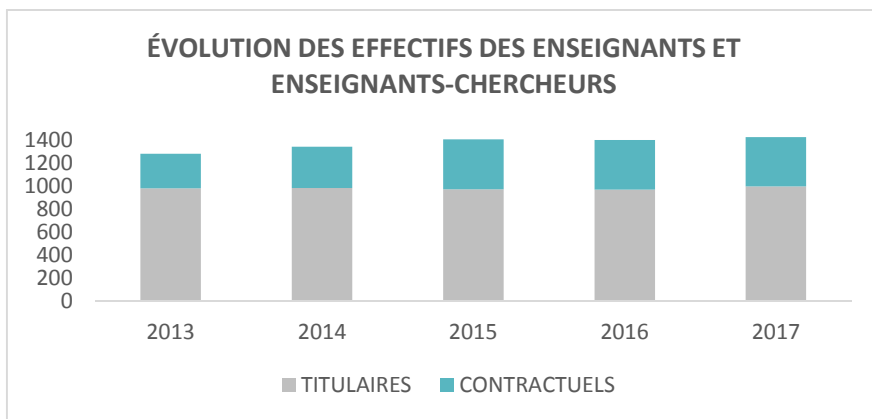
	BIATSS	EC	TOTAL
<b>CDD</b>	335	422	<b>757</b>
<b>CDI</b>	130	9	<b>139</b>
<b>TOTAL</b>	<b>465</b>	<b>431</b>	<b>896</b>

*BIATSS Contractuels : hors apprentis, contractuels étudiants*

# 1-LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS----

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>TITULAIRES</b>	982	985	975	972	999
<b>CONTRACTUELS</b>	301	361	435	431	431
<b>TOTAL</b>	<b>1283</b>	<b>1346</b>	<b>1410</b>	<b>1403</b>	<b>1430</b>

La part des titulaires chez les personnels enseignant reste stable autour de 70% des effectifs



## 2-LES BIATSS

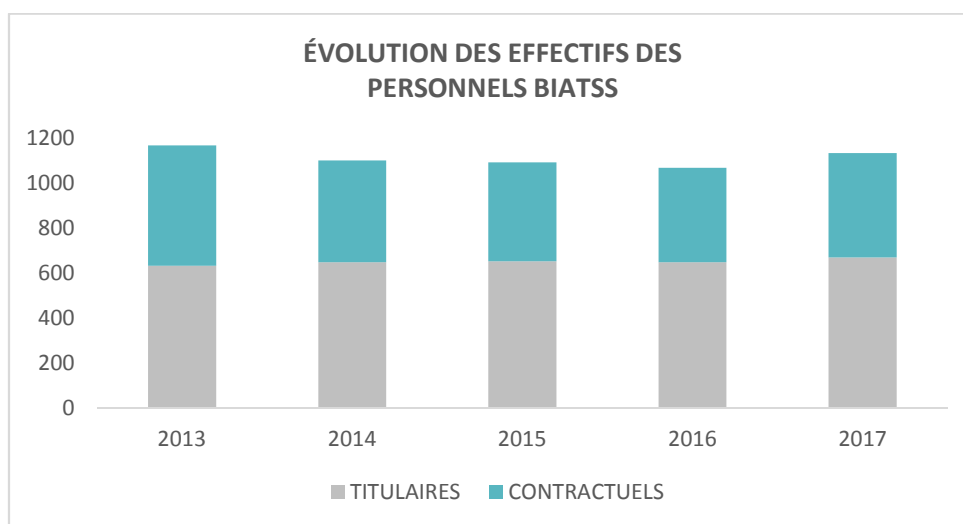
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>TITULAIRES</b>	633	649	653	649	671
<b>CONTRACTUELS</b>	537	454	441	422	465
<b>TOTAL</b>	<b>1170</b>	<b>1103</b>	<b>1094</b>	<b>1071</b>	<b>1136</b>

BIATSS Contractuels : hors apprentis, contractuels étudiants

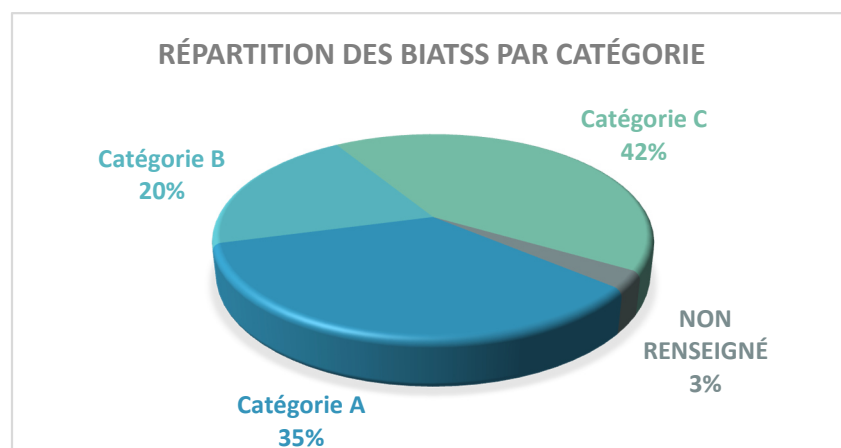
La part des titulaires chez les personnels BIATSS reste stable autour de 60% des effectifs

### FOCUS SUR LES AUTRES CONTRACTUELS BIATSS

	2017
<b>APPRENTIS</b>	10
<b>CONTRACTUEL ETUDIANT</b>	60
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>



Hors apprentis, contractuels étudiants

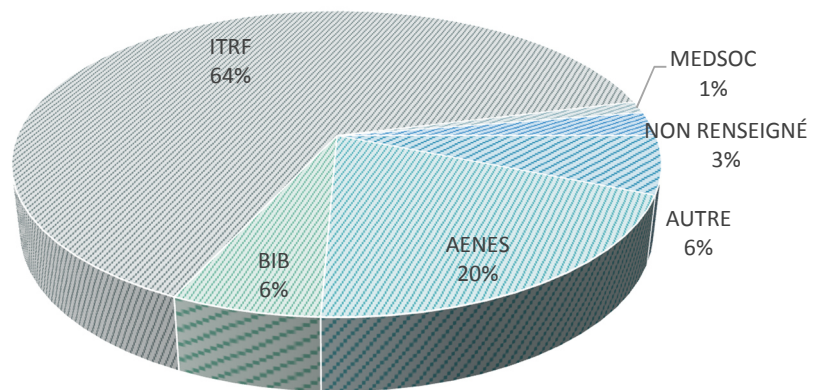


Hors apprentis, contractuels étudiants

La répartition des BIATSS par catégorie est stable par rapport aux années précédentes.

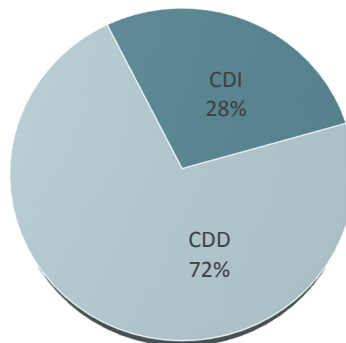


### REPARTITION DES BIATSS PAR FILIERE



*AUTRE : agent comptable, secrétaire général, apprentis, contractuels étudiants et volontaires de service civique*

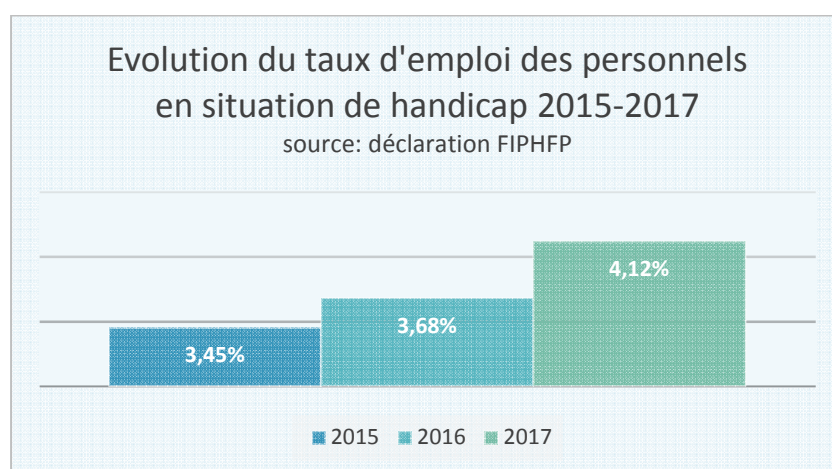
### RÉPARTITION DES BIATSS CONTRACTUELS PAR TYPE DE CONTRAT



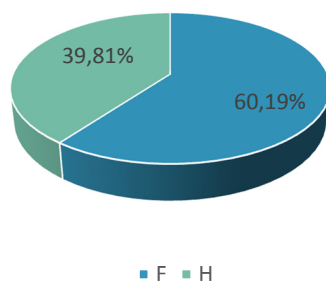
### 3-LES PERSONNELS BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI--

Les employeurs publics sont, comme tout employeur, soumis à une obligation d'emploi de 6% de personnels en situation de handicap. L'Université peut s'acquitter en recrutant, par concours ou contrat, des personnels bénéficiaires de cette obligation d'emploi et la réalisation de certaines dépenses, listées par le code du travail, comme par exemple des contrats de sous-traitance avec des entreprises adaptées emploient des personnes en situation de handicap. Les personnels déjà en poste au sein de l'Université n'ont pas l'obligation de déclarer leur éventuelle situation de handicap. En cas de déclaration, ces personnels sont aussi décomptés dans l'obligation d'emploi.

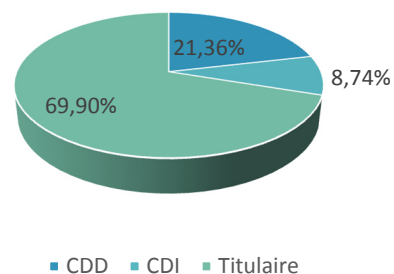
Le non-respect du taux d'emploi de 6% entraîne le versement d'une contribution au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).



Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par genre  
source: Déclaration FIPHFP 2017

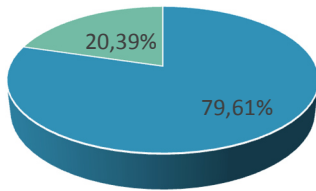


Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut  
source: Déclaration FIPHFP 2017



### Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par population

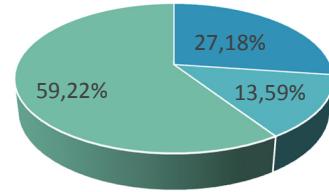
source: Déclaration FIPHFP 2017



■ Biats ■ Ens

### Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie FP

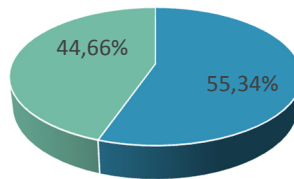
source: Déclaration FIPHFP 2017



■ A ■ B ■ C

### Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par type d'affectation

source: DRH - Service Action Sociale



■ Composantes ■ Directions/Services

## RÉPARTITION DES BOE AU SEIN DES COMPOSANTES

	BIATSS A	BIATSS B	BIATSS C	Contrat étudiant	Contrat d'enseignement	Doctorant	EC (HU compris)	Enseignants du 2nd degré	TOTAL
Arts et Sciences Humaines			1				6	1	8
CESR						1			1
Droit, Economie et Sciences Sociales			2						2
Ecole Polytechnique de Tours			3				2		5
IUT Blois			1					1	2
IUT Tours	1	2	5				1		9
Lettres et langues		1	1				1		3
Médecine	1		8			1	1		11
Sciences et Techniques	1	1	3		1		3	1	10
Sciences Pharmaceutiques		2	3			1			6
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>57</b>

Source : DRH – Action Sociale

## RÉPARTITION DES BOE AU SEIN DES DIRECTIONS ET SERVICES

AFFECTATIONS	BIATSS A	BIATSS B	BIATSS C	CONTRATS ETUDIANTS	TOTAL
AFSC			2		2
Agence comptable			3		3
DAF			1		1
DGS			2		2
Direction de la communication	1				1
DPNM			1		1
DRH			4		4
DRV	1	3	2		6
DSI	1		1		2
DTI			3		3
DVE			2		2
Helps3			2		2
PoSTT			3		3
SCD			7		7
Services centraux		1			1
SSU		2		2	4
SUFCO		1	1		2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>46</b>

source: DRH - Action Sociale

## 4-LES EMPLOIS ÉTUDIANTS-----

Source : DRH – Service de gestion des personnels BIATSS

### LES EMPLOIS ETUDIANTS DANS LES COMPOSANTES (en nombre d'heures)

Composantes et écoles	Travail effectué	Nombre d'heures
EPU	ACCUEIL DES ETUDIANTS	117
	SERVICE D'APPUI AUX PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES	339
	PROMOTION DE L'OFFRE DE FORMATION	84
	TUTORAT	690
IUT TOURS	TUTORAT CRL	1053
UFR ASH	ACCUEIL DES ETUDIANTS	14
	SOUTIEN INFORMATIQUE	2349
	TUTORAT	2938
UFR DROIT	TUTORAT	2704
UFR L&L	TUTORAT	85
UFR MEDECINE	MISSION SOUTIEN INFORMATIQUE	206
UFR SCIENCES	TUTORAT	2318
Total général		12 897,00

### LES EMPLOIS ETUDIANTS DANS LES SERVICES COMMUNS ET CENTRAUX (en nombre d'heures)

Direction ou services	Travail effectué	Nombre d'heures
MISSION HANDICAP	ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE	2892
M OIP	TUTORAT	420
	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION	255
OVE	AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE	318
SCD	SERVICE D'APPUI AUX PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES	3658
	TUTORAT	463
SEF	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION	76
SSU	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE	1503
	SOUTIEN INFORMATIQUE	60
DRI	ACCUEIL DES ETUDIANTS	220
	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE	560
	PROMOTION DE L'OFFRE DE FORMATION	200
Total général		10 625,00

III.

LA CARRIÈRE ET  
L’AFFECTATION  
DES PERSONNELS

# A-LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS-

## 1-LES RECRUTEMENTS DES ENSEIGNANTS hors HU-----

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

### BILAN DES RECRUTEMENTS DES E-EC TITULAIRES

	2016			2017		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
<b>SESSION SYNCHRONISÉE</b>						
<i>Affectation sauf exceptions au 01/09/N</i>						
MCF	11	8	19	2	6	8
PR	2	10	12	1	3	4
<b>SESSION FIL DE L'EAU</b>						
MCF	0	0	0	0	0	0
PR	0	0	0	0	0	0
<b>SECOND DEGRÉ</b>						
<i>Affectation au 01/09/N</i>						
PRAG	1	1	2	1	2	3
PRCE	0	3	3	3	3	6
<b>TOTAL</b>	14	22	36	7	14	21

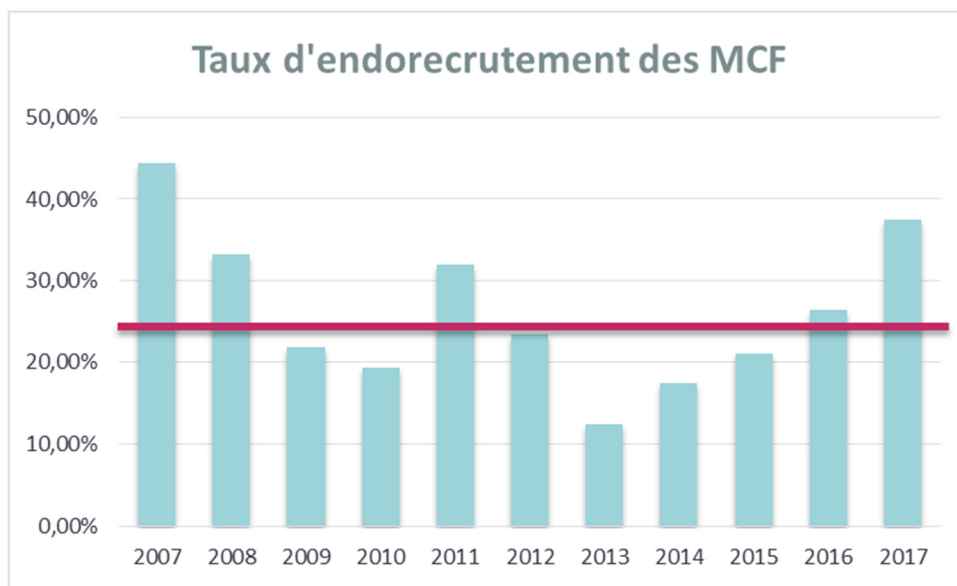
### EVOLUTION DE L'ENDORECRUTEMENT DES PR ET MCF

Recrutements		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
MCF	Effectifs *	12	6	7	6	8	7	2	4	4	5	3
	Ensemble recruté	27	18	32	31	25	30	16	23	19	19	8
	<b>Endorecrutement MCF</b>	<b>44,44%</b>	<b>33,33%</b>	<b>21,88%</b>	<b>19,35%</b>	<b>32,00%</b>	<b>23,33%</b>	<b>12,50%</b>	<b>17,39%</b>	<b>21,05%</b>	<b>26,32%</b>	<b>37,50%</b>
PR	Effectifs **	7	5	4	4	5	6	9	4	6	6	1
	Ensemble recruté	18	14	13	8	14	8	14	8	13	11	4
	<b>Endorecrutement PR</b>	<b>38,89%</b>	<b>35,71%</b>	<b>30,77%</b>	<b>50,00%</b>	<b>35,71%</b>	<b>75,00%</b>	<b>64,29%</b>	<b>50,00%</b>	<b>46,15%</b>	<b>54,55%</b>	<b>25,00%</b>
<b>% Endorecrutement global</b>		<b>42,22%</b>	<b>34,38%</b>	<b>24,44%</b>	<b>25,64%</b>	<b>33,33%</b>	<b>34,21%</b>	<b>36,67%</b>	<b>25,81%</b>	<b>31,25%</b>	<b>36,67%</b>	<b>33,33%</b>

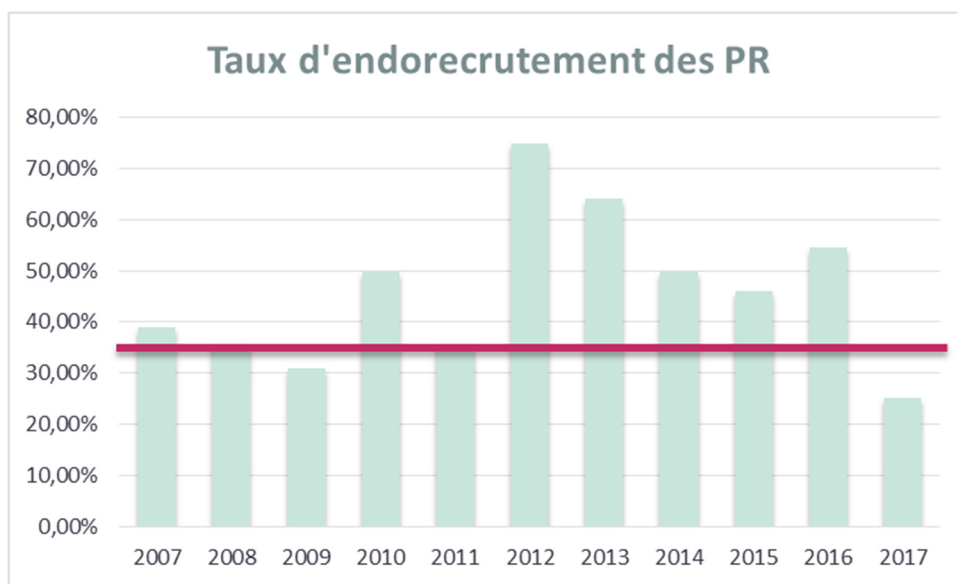
Note : seuls les PR et MCF sont concernés par l'endorecrutement.

\*Il s'agit des EC ayant obtenu leur doctorat à Tours

\*\* Il s'agit d'EC précédemment MCF, ATER, HDR ou agrégations à Tours



— Cible 2017 du contrat d'établissement



— Cible 2017 du contrat d'établissement

L'objectif est d'atteindre des taux d'endorecrutement inférieurs à la cible : 24% pour les MCF et 36% pour les PR, synonyme d'une ouverture de l'Université.

La cible est atteinte en 2017 pour les PR.



## 2- LES AVANCEMENTS DES ENSEIGNANTS hors HU-----

Source DRH/Service de gestion des personnels enseignants et enseignants -chercheurs

### AVANCEMENT DE GRADE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

	AU TITRE DE L'ÉTABLISSEMENT						AU TITRE DU CNU					
	2016			2017			2016			2017		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
<b>PROFESSEUR</b>												
PR 1ère CLASSE	2	2	4	2	3	5	1	2	3	0	2	2
PR CLASSE EX 1er échelon	2	2	4	0	4	4	2	2	4	1	0	1
PR CLASSE EX 2nd échelon	0	2	2	1	1	2	0	1	1	0	3	3
<b>MAITRES DE CONFÉRENCE</b>												
MCF HORS CLASSE	5	5	10	6	5	11	7	5	12	3	4	7
<b>TOTAL</b>	9	11	20	9	13	22	10	10	20	4	9	13

### AVANCEMENT DE GRADE DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ

	2016			2017		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
PRAG classe exceptionnelle*	/	/	/	1	2	3
PRCE classe exceptionnelle*	/	/	/	3	9	12
PLP classe exceptionnelle*	/	/	/	1	0	1
PR EPS classe exceptionnelle*	/	/	/	0	2	2
PRAG hors classe	5	0	5	0	2	2
PRCE hors classe	3	2	5	2	3	5
PLP hors classe	0	0	0	0	1	1
PR EPS hors classe	0	0	0	0	1	1
liste aptitude PRAG	0	1	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	8	3	11	7	20	27

\*Les grades de classe exceptionnelle ont été créés le 01/09/2017 dans le cadre du PPCR

### 3-LES MOUVEMENTS DES ENSEIGNANTS HU-----

Source DRH/Service de gestion des personnels enseignants hospitalo-universitaires

#### LES RECRUTEMENTS

	2016			2017		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
MCU PH	1	3	4	0	4	4
MCU PH Pharmacie			0	0	1	1
PUPH	3	2	5	3	2	5
PUP	0	1	1			
MCU MG	2	0	2			
TOTAL	6	6	12	3	7	10

#### LES MOUVEMENTS

	2016			2017		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ARRIVEES*	6	5	11	3	7	10
DEPARTS**	0	7	7	0	4	4

\*ARRIVÉES: recrutement extérieur OU changement de corps OU nomination d'un ancien contractuel dans un corps de personnel titulaire

\*\*DÉPARTS = sorties effectives de l'établissement

## 4-LES AVANCEMENTS DES ENSEIGNANTS HU-----

Source DRH/Service de gestion des personnels enseignants hospitalo-universitaires

### LES AVANCEMENT DE GRADE

	2016			2017		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
<b>PUMG (médecine générale)</b>						
1ere classe	0	0	0	0	1	1
<b>PU PH</b>						
1ere classe	1	3	4	0	2	2
classe ex échelon 1	0	2	2	0	0	
classe ex échelon 2	0	3	3	0	1	1
<b>MCU PH</b>						
1ere classe	1	0	1	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

## 5-RÉPARTITION DES EC PAR CNU ET SPÉCIALITÉS-----

Source BO/Siham

### • EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR PAR CNU

<b>Droit, économie et gestion</b>		<b>121</b>
section 01	Droit privé et sciences criminelles	31
section 02	Droit public	29
section 03	Histoire du droit et des institutions	3
section 04	Science politique	6
section 05	Sciences économiques	20
section 06	Sciences de gestion	32
<b>Lettres et sciences humaines</b>		<b>301</b>
section 07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales ...	21
section 08	Langues et littératures anciennes	7
section 09	Langue et littérature françaises	16
section 10	Littératures comparées	5
section 11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	45
section 12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	7
section 13	Langues et littératures slaves	24
section 15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, ...	39
section 16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	7
section 17	Philosophie	6
section 18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques...	21
section 19	Sociologie, démographie	6
section 20	Anthropologie biologique, Ethnologie, préhistoire	27
section 21	Histoire, civilisation, archéologie. et art des mondes anciens	33
section 22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...	18
section 23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	19
<b>Sciences</b>		<b>300</b>
section 25	Mathématiques	14
section 26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	18
section 27	Informatique	50
section 28	Milieux denses et matériaux	15
section 29	Constituants élémentaires	15
section 31	Chimie théorique, physique, analytique	14
section 32	Chimie organique, minérale, industrielle	8
section 33	Chimie des matériaux	7
section 36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, ...	12
section 60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	10
section 61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	10
section 62	Energétique, génie des procédés	2
section 63	Electronique, optronique et systèmes	30
section 64	Biochimie et biologie moléculaire	12
section 65	Biologie cellulaire	19
section 66	Physiologie	24
section 67	Biologie des populations et écologie	18
section 68	Biologie des organismes	9
section 69	Neurosciences	13

<b>Pharmacie</b>		<b>60</b>
Section 80&85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	20
Section 81&86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	17
Section 82&87	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	23
<b>Lettres et sciences humaines</b>		<b>24</b>
section 70	Sciences de l'éducation	10
section 71	Sciences de l'information et de la communication	12
section 72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	2
<b>Médecine</b>		<b>210</b>
section 42	Morphologie et morphogénèse	9
section 43	Biophysique et imagerie médicale	13
section 44	Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie	13
section 45	Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène	12
section 46	Santé publique, environnement et société	8
section 47	Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie	20
section 48	Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmaco....	20
section 49	Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale,....	17
section 50	Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique	18
section 51	Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire	15
section 52	Maladies des appareils digestif et urinaire	18
section 53	Médecine interne, gériatrie et chirurgie générale	15
section 54	Développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obst.	22
section 55	Pathologie de la tête et du cou	10
<b>Non renseigné</b>		<b>265</b>

• **EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PAR SPÉCIALITÉS**

Coordination et ingénierie de formation	1
Documentation	2
Lettres modernes	11
Allemand	1
Anglais	35
Espagnol	4
Italien	1
Histoire-géographie	1
Sc. éco. et sociales	4
Mathématiques	12
Sii option information et numérique	2
Sii option ingénierie électrique	1
Physique - chimie	6
Scien.phy.-phy.appli	3
Sciences. de la vie et de la terre	3
Education musicale	7
Education phys. et sportive	14
Sciences et techniques industrielles	10
Sciences et tec industrielles	1
Arts appliqués	1
Audio-visuel	1
Biochimie-génie biolog.-biotechno.	4
Economie et gestion	17
Informatique et gestion	4
Economie: informatique et gestion	1
Eco-gest option comptabilité et gestion	1
Hotellerie:services commerciaux	1

# B- LES BIATSS

## 1-LES MOUVEMENTS DES BIATSS

Source DRH/Service de Gestion des personnels BIATSS

### • LES DÉPARTS DES BIATSS TITULAIRES

Les départs BIATSS sur 2017 par motifs

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2017
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
Concours		1		1									1			1	2
Décès				0											1	1	1
Démission				0												0	0
Détachement	1			1									1			1	2
Mutation	1	1		2									2			2	4
Retraite	2	3	6	11			2	2						3	4	7	20
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>15</b>			<b>2</b>	<b>2</b>				<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>29</b>

Les départs BIATSS sur 2017 par sexe

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2017
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
FEMME	2	4	6	12									2	3	3	8	20
HOMME	2	1		3			2	2					2		2	4	9
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>15</b>			<b>2</b>	<b>2</b>				<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>29</b>

### • LES ARRIVÉES DES BIATSS TITULAIRES

Les arrivées BIATSS sur 2017 par motifs

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2017
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
Concours																	0
Détachement		1	1	2									2	1	1	4	6
Nomination																	0
Mutation			2	2									1			1	3
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>9</b>

Les arrivées BIATSS sur 2017 par sexe

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2017
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
FEMME		1	3	4									2		1	3	7
HOMME													1	1		2	2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>9</b>

## 2-LES AVANCEMENTS ET PROMOTIIONS DES BIATSS-----

Source DRH/Service de Gestion des personnels BIATSS

TYPE DE POPULATION	CAT	CORPS / GRADE DE PROMOTION		TYPE D'AVANCEMENT				CORPS / GRADE ANTERIEUR	BAP	AFFECTATION APRES AVANCEMENT	TOTAL	
				LISTE D'APTITUDE		TABLEAU D'AVANCEMENT						
				HOMME	FEMME	HOMME	FEMME					
AENES	A	AAEHC	Attaché d'administration hors classe							0		
		APAE	Attaché principal d'administration							0		
		AAE	Attaché d'administration	1				SAENES		UNIV	1	
	B	SAENES CE	Secrétaire d'administration cl exc				1	SAENES CS		UNIV	1	
		SAENES CS	Secrétaire d'administration cl sup				1	SAENES CN		UNIV	1	
		SAENES	Secrétaire d'administration cl normale				1	ADJENES P2C		UNIV	1	
		INFIRMIERE	Infirmière classe supérieure								0	
	C	ADJENES P 1C	Adjoint administratif principal 1ere cl								0	
		ADJENES P 2C	Adjoint administratif principal 2eme cl								0	
ADJENES		Adjoint administratif 1ere classe								0		
ITRF	A	IGR 1C	Ingénieur de recherche 1ere classe							0		
		IGR	Ingénieur de recherche							0		
		IGE HC	Ingénieur d'études hors classe							0		
		IGE 1C	Ingénieur d'études 1ere classe							0		
		IGE	Ingénieur d'études	1				ASI	E	UNIV	1	
		ASI	Assistant Ingénieur	1				TECH CE	G	UNIV	1	
	B	TECH CE	Technicien classe exceptionnelle								0	
		TECH CS	Technicien classe supérieure								0	
		TECH	Technicien			2		ATRF P1 + P2	J/A	UNIV	2	
	C	ATRF P1C	Adjoint technique principal 1ère cl				3	1	ATRF P2	G / J / A / A	UNIV	4
		ATRF P2C	Adjoint technique principal 2ème cl					3	ATRF 1C	A / G / J	UNIV	3
ATRF 1C		Adjoint technique 1ère classe					3	ATRF 2C	J / J / C	UNIV	3	
BIBLIO	A	CONS BIB	Conservateur			1		Bibliothécaire		UNIV	1	
		BIB	Bibliothécaire			1		BIBAS			1	
	B	BIBAS	Bibliothécaire assistant spécialisé							0		
	C	MAG P1C	Magasiner principal de 1ère classe				2		MAG P2C		UNIV	2
		MAG P2C	Magasiner principal de 2ème classe								0	
MAG 1C		Magasiner 1ère classe								0		
<b>TOTAL</b>				<b>3</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>			<b>22</b>		

### 3-LES RÉUSSITES AUX CONCOURS DES BIATSS-----

Source DRH/Service de Gestion des personnels BIATSS

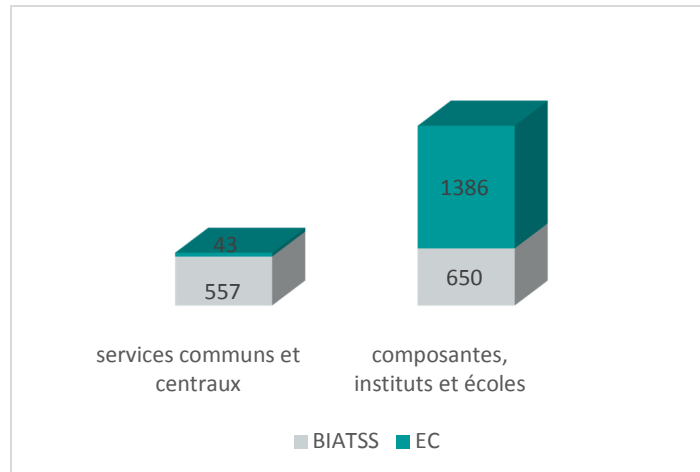
TYPE DE POPULATION	CAT	CORPS OU GRADE ACCÉDÉ PAR CONCOURS		NATURE DU CONCOURS								QUALITÉ		AFFECTATION APRÈS CONCOURS	TOTAL		
				EXTERNE		INTERNE		EXAMEN PRO		RECRUT. SANS CONC.		BAP	TIT			NON TIT	
				H	F	H	F	H	F	H	F						
AENES	A	APAE	Attaché d'administration hors classe													0	
		APAE	Attaché principal d'administration														0
		AAE	Attaché d'administration														0
	B	SAENES	Secrétaire d'administration cl exc						1			J	1		Université		1
		SAENES	Secrétaire d'administration cl sup														0
		SAENES	Secrétaire d'administration cl normale		1							J		1	Hors		1
		ADJENES	Adjoint administratif principal 1ere cl														0
	ADJENES	Adjoint administratif principal 2eme cl														0	
	C	ADJENES	Adjoint administratif 1ere classe													0	
RF	A	IGR	Ingénieur de recherche HC													0	
		IGR	Ingénieur de recherche 1C														0
		IGR	Ingénieur de recherche 2C														0
		IGE	Ingénieur d'études HC														0
		IGE	Ingénieur d'études CN			1						G	1		Université		1
		ASI	Assistant ingénieur			1				1	1	2 E / 1F		3	Université		3
	B	TECH CE	TECH classe exceptionnelle						3			2 J / 1F	3		Université		3
		TECH CS	TECH classe supérieure					2				B/E	2		Université		2
		TECH	Technicien CN			3					3	5 J / 1 A	6		Université		6
	C	ATRF	Adjoint technique principal 1C														0
Adjoint technique principal 2C																	0
Adjoint technique											10	9 J / 1G		10	Université		10
BIBLIO	A	CONSERVATEUR GENERAL	Conservateur général													0	
		CONS	Conservateur en chef														0
		CONS	Conservateur														0
		BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire HC														0
		BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire CN														0
	B	BIBAS	Bibliothécaire assist spécialisé CE														0
		BIBAS	Bibliothécaire assist spécialisé CS														0
		BIBAS	Bibliothécaire assist spécialisé CN														0
	C	MAG	Magasinier Principal des bibliothèques 1C														0
		MAG	Magasinier Principal des bibliothèques 2C														0
MAG		Magasinier des bibliothèques														0	
<b>TOTAL REUSSITE CONCOURS</b>				<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>14</b>		<b>13</b>	<b>14</b>		<b>27</b>	



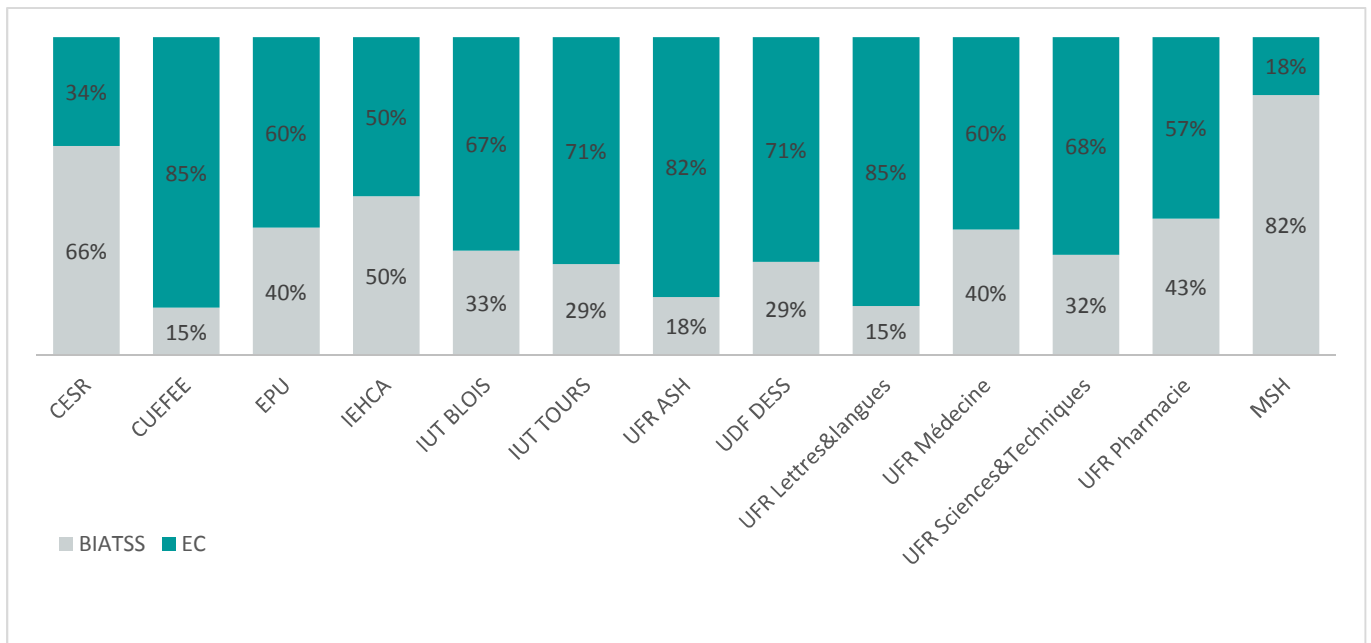
# - LA RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICES ET COMPOSANTES

Source BO/Siham

- RÉPARTITION DES EFFECTIFS BIATSS ET EC ENTRE SERVICES CENTRAUX ET COMPOSANTES

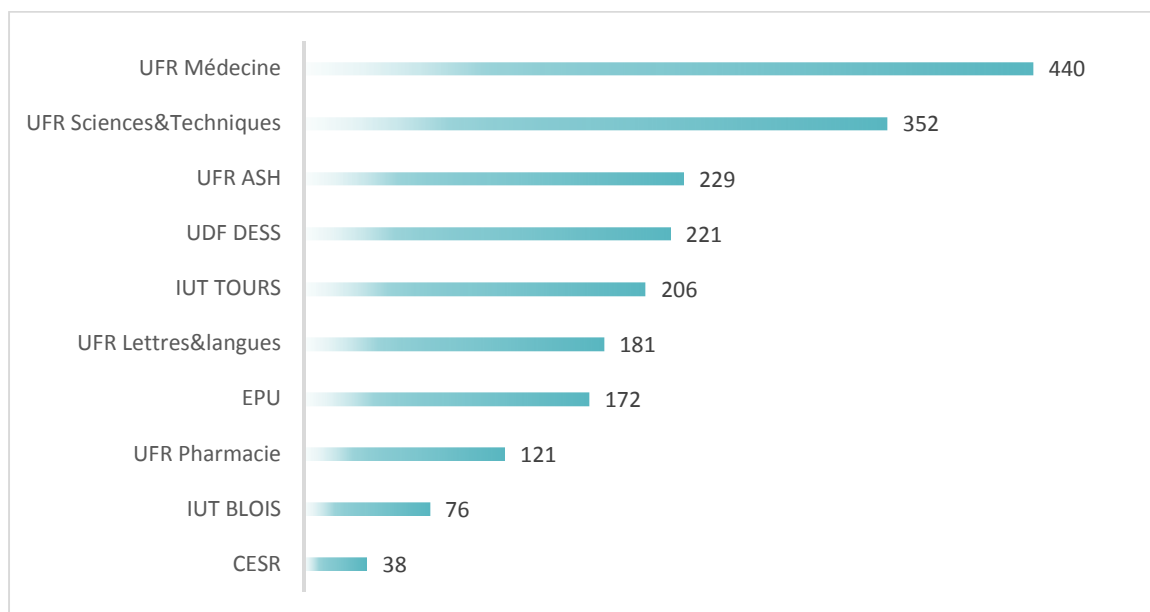


- RÉPARTITION ENTRE BIATSS ET EC AU SEIN DES COMPOSANTES, INSTITUTS ET ÉCOLES

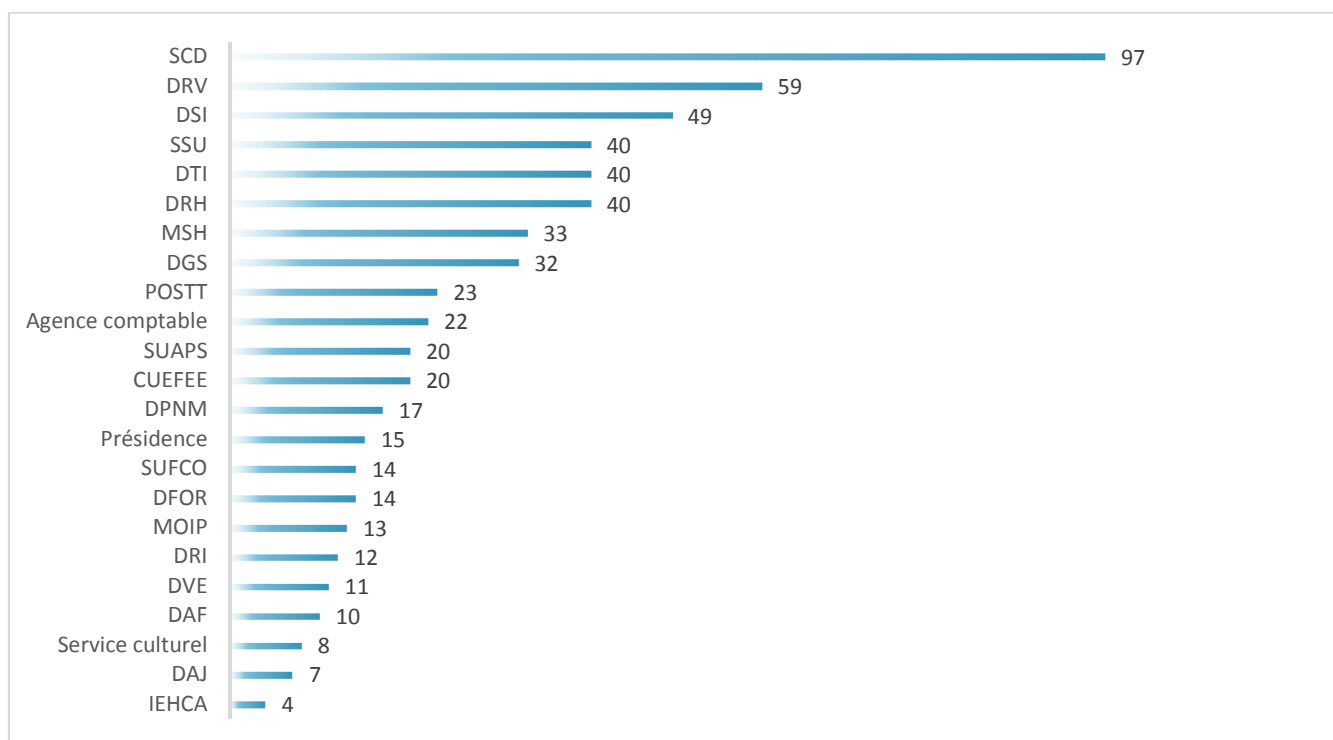


Les EC sont majoritaires au sein de l'ensemble des composantes à l'exception du CESR et de la MSH.

• REPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR COMPOSANTES



• REPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR DIRECTIONS ET SERVICES



IV.

LES DONNÉES

SOCIO-

DÉMOGRAPHIQUES

DES PERSONNELS

# A- L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES-

Source Mission Égalité + BO/Siham

Durant l'année universitaire 2017-2018, la Mission Égalité a travaillé à la création d'un « Schéma directeur égalité » (<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/>) basé sur quatre axes qui synthétisent les points majeurs d'un projet visant à atteindre l'égalité professionnelle et à contraster les inégalités, les stéréotypes et les violences à l'université de Tours : 1. Favoriser l'égalité, la mixité et la parité ; 2. Prévenir et lutter contre les violences ; 3. Prévenir et endiguer les discriminations et les stéréotypes ; 4. Sensibiliser, communiquer et comprendre.

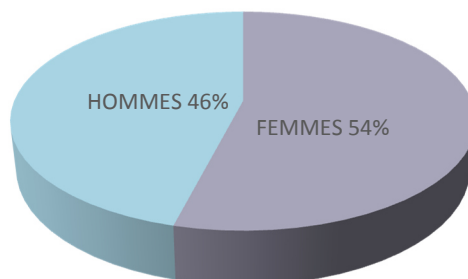
Dans ce cadre, des référentes égalité ont été créées au SEF-Scolarité Générale (Stéphanie Rolin) et à la DRH (Manuelle Ruilier), en complément du Référent juridique harcèlement (Jérôme Barrère). Par l'Axe 1, l'université s'engage dans la promotion des études et des actions culturelles sur le genre, dans la valorisation des données concernant l'égalité de genre, dans toute action en faveur de la parité et de la mixité (accès à l'emploi, aux études, aux services ; création de référent.es égalité dans les composantes ; évolution des carrières et maintien dans l'emploi, etc.). Ce travail est incrémenté par les actions des autres axes, notamment du troisième sur le respect des droits de la personne, de lutte contre les discriminations et les stéréotypes de genre, et du deuxième axe sur le contraste aux violences physiques, morales, cyber, et sur la prévention et la prise en charge des états de mal-être.

L'approbation de ce Schéma se situe dans la continuité des actions entreprises depuis 2016, telles l'inscription à la CPED (Conférence Permanentes des Chargé.es de mission Égalité-Diversité) ; la signature du Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ; la participation au « groupe Égalité » de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) d'Indre-et-Loire ; la création de deux « Procédures harcèlement » à l'attention, respectivement, des étudiants et des personnels ; la création d'une démarche d'inscription des étudiant.es (transgenres...) avec leur prénom d'usage et la prise en compte de leur identité de genre ; la constitution d'un groupe de travail sur les violences.

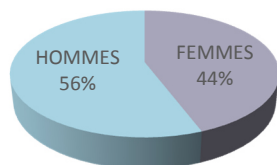
Afin de promouvoir l'égalité, la parité et la mixité, plusieurs actions sont réalisées dans le cadre de l'Axe 4 du Schéma directeur égalité : semaines de l'égalité, formations sur les stéréotypes de genre et les violences pour les personnels, création d'un espace web, permanences d'écoute et d'information. Des actions de sensibilisation sont prévues sur le respect de la parité dans les jurys et aux postes de direction, sur le respect des temps de réunion, les congés et le télétravail, sur les formes d'écritures inclusives, les droits et la dignité de la personne.

## 1-LA RÉPARTITION GLOBALE DU PERSONNEL PAR SEXE---

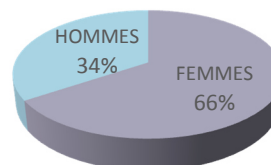
Personnels de l'Université par sexe



Personnels de l'Université par sexe  
Focus sur les EC

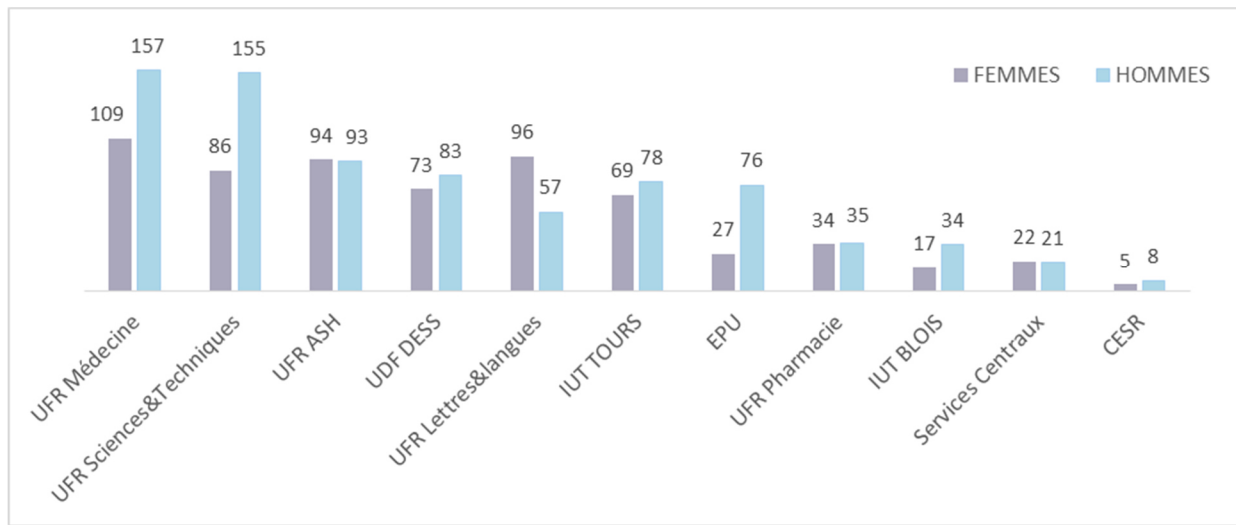


Personnels de l'Université par sexe  
Focus sur les BIATSS



*Avec 1425 femmes pour 1212 hommes, les personnels de l'Université sont en majorité des femmes. Cependant, si l'on observe séparément les populations, on constate que si la proportion de femmes est majoritaire chez les BIATSS (793 femmes pour 415 hommes), la tendance s'inverse du côté des EC où les hommes sont les plus représentés (632 femmes pour 798 hommes).*

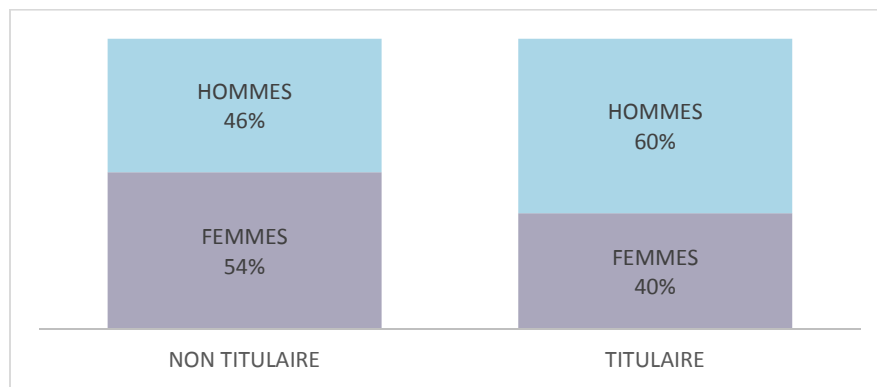
## 2-LA RÉPARTITION DES EC PAR SEXE-----



- RÉPARTITION DES EC PAR SEXE ET PAR COMPOSANTES/SERVICES**

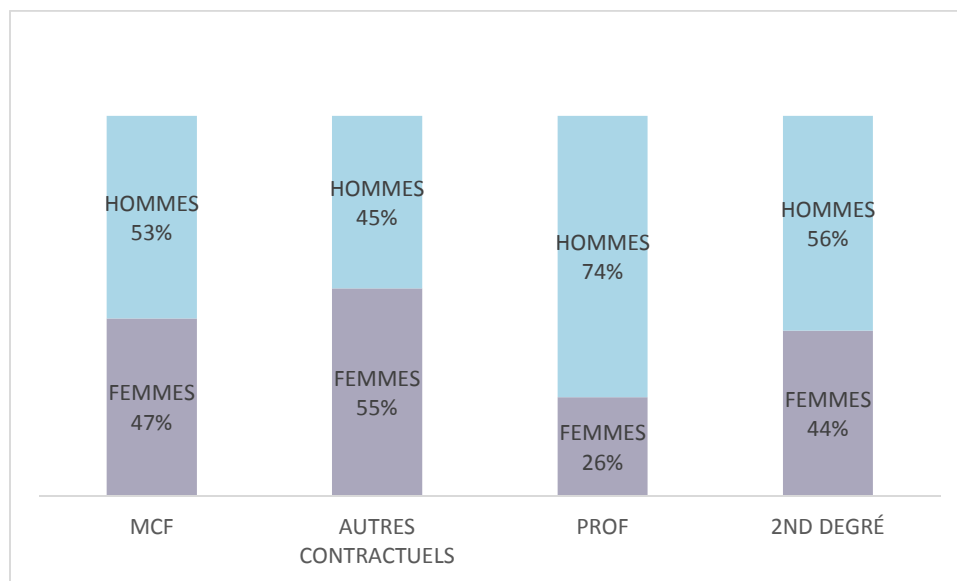
Seuls l’UFR Arts et Sciences Humaines et l’UFR Lettres et Langues sont à majorité féminine.

- RÉPARTITION DES EC PAR SEXE ET STATUT**



Si les chez les EC non titulaires, la répartition femme/homme est relativement homogène ; Chez les titulaires, on note une surreprésentation masculine.

- RÉPARTITION DES EC PAR SEXE ET PAR TYPE DE POPULATION

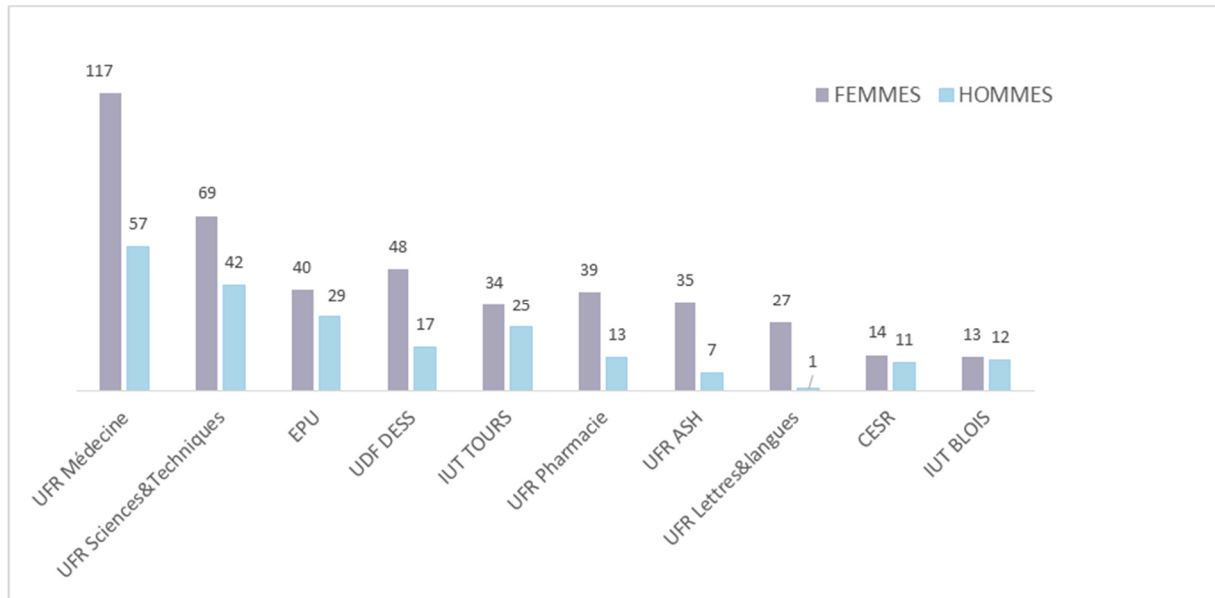


*Les différents types de populations se répartissent de manière relativement égale entre femmes et hommes à l'exception des professeurs qui sont très nettement à dominante masculine.*

### 3-LA RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE-----

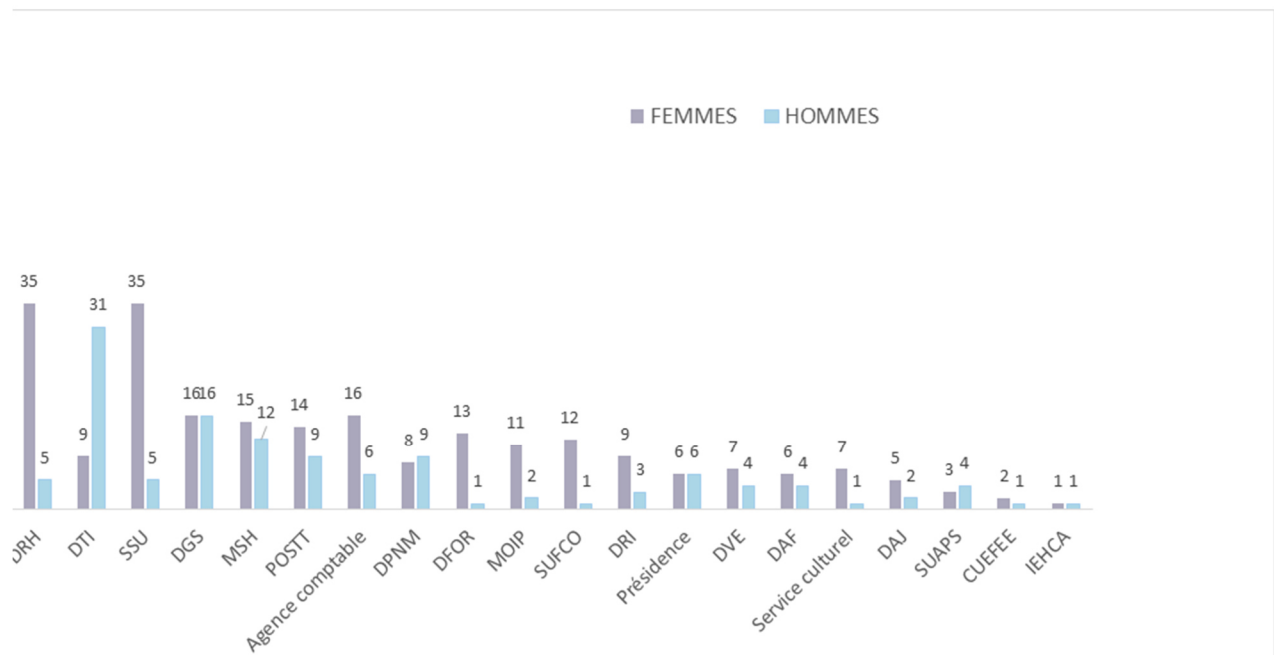
- RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE ET PAR COMPOSANTES/SERVICES

RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE AU SEIN DES COMPOSANTES



Pour les BIATSS, dans toutes les composantes, les femmes sont majoritaires.

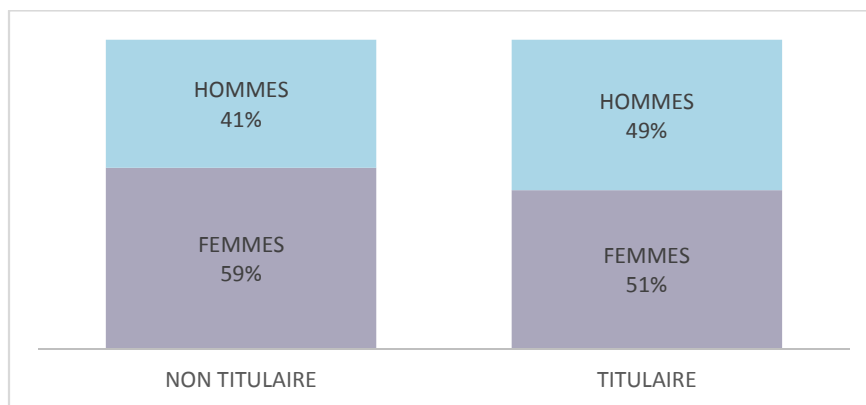
RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE AU SEIN DES SERVICES CENTRAUX



Seuls 4 services : la DSI, la DTI, la DPNM et le SUAPS sont à majorité masculine.



- **RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE ET STATUT**



- **RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE**



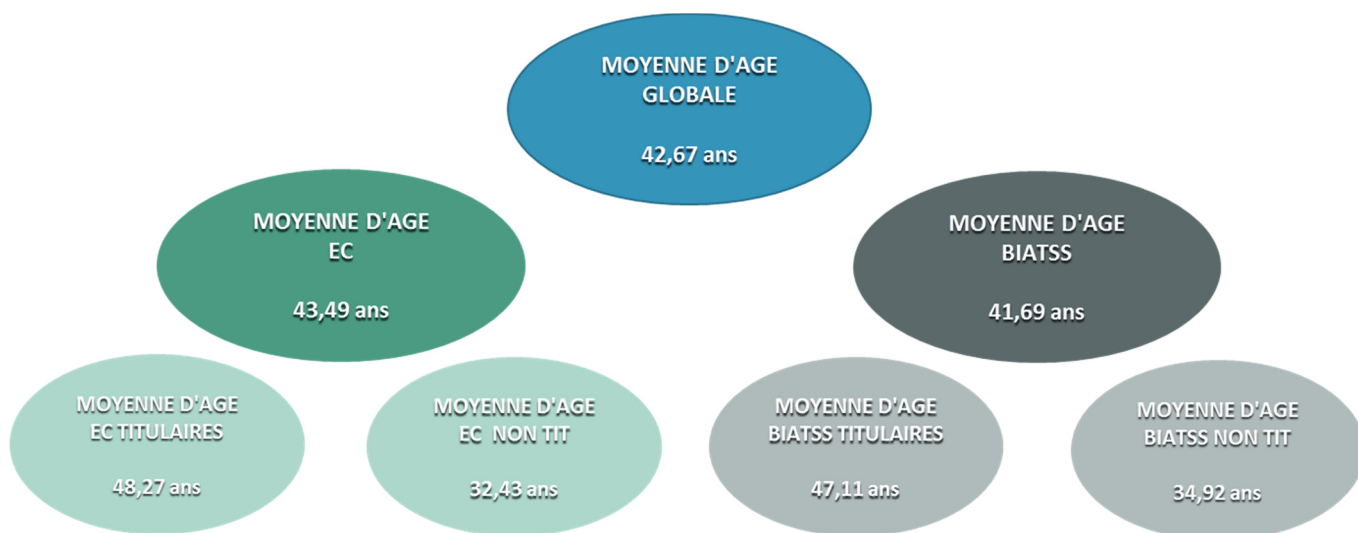
BIATSS : hors apprentis, contractuels étudiants, volontaires de service civique et les 31 BIATSS contractuels pour lesquels la catégorie FP n'est pas renseignée

*Plus la catégorie Fonction Publique est basse et plus la part de femmes est importante.*

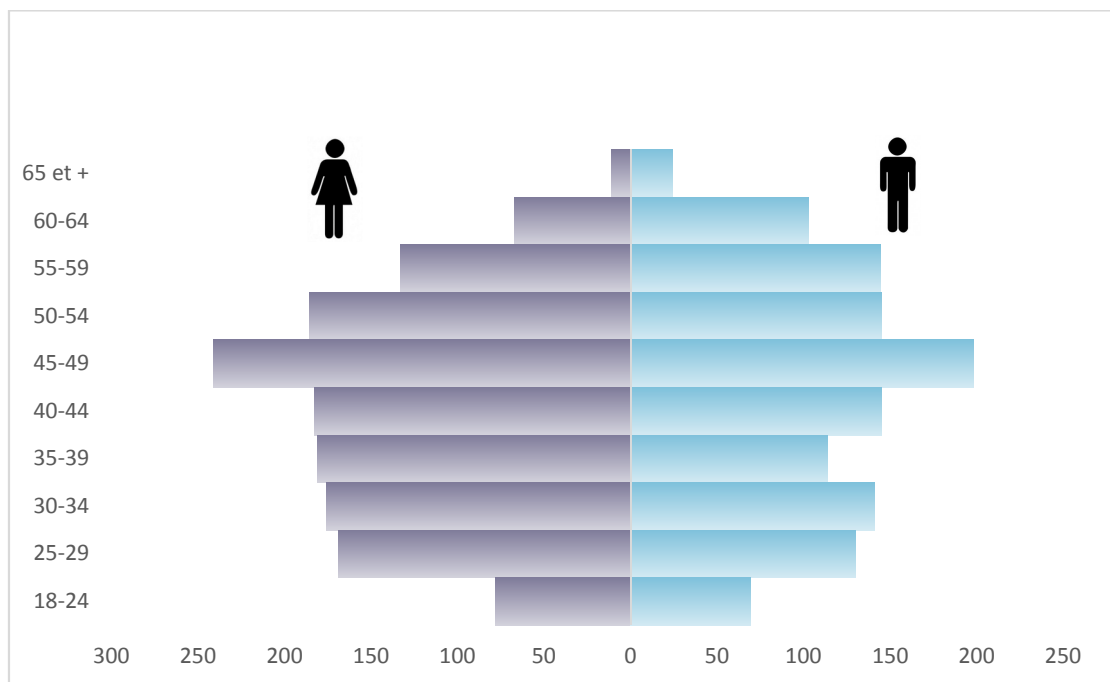
# B- L'ÂGE DES PERSONNELS

Source BO/Siham

- AGE MOYEN DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ



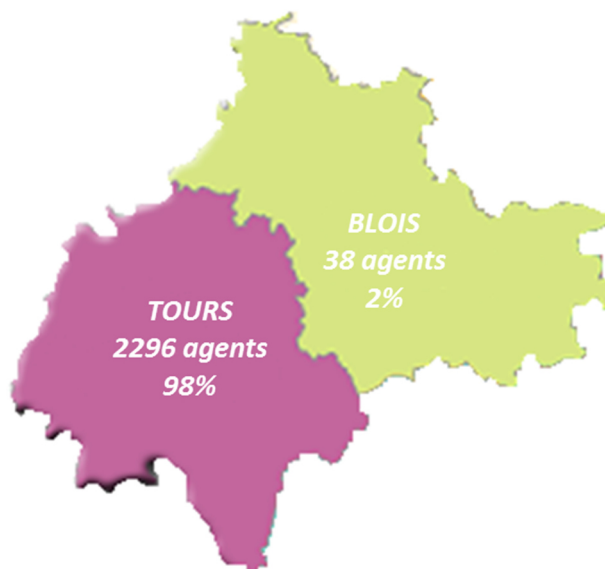
- PYRAMIDE DES AGES DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ



# C- LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Source BO/Siham

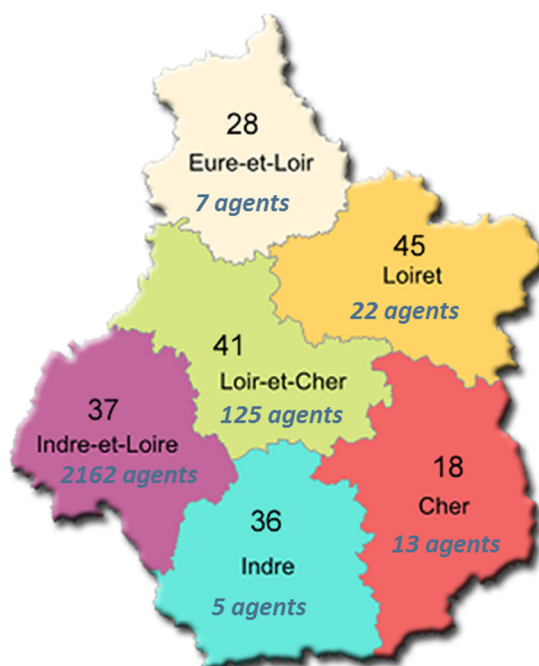
- LES LIEUX DE TRAVAIL DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ



*Les agents travaillant à Blois sont affectés l'IUT, à la BU, à l'antenne de Droit et à l'antenne de Sciences et Techniques*

• LES LIEUX DE RÉSIDENCE DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ

RÉPARTITION DES AGENTS HABITANTS LA RÉGION EN CENTRE VAL DE LOIRE PAR DÉPARTEMENT



RÉPARTITION NATIONALE ET INTERNATIONALE DES LIEUX DE RÉSIDENCE DES AGENTS

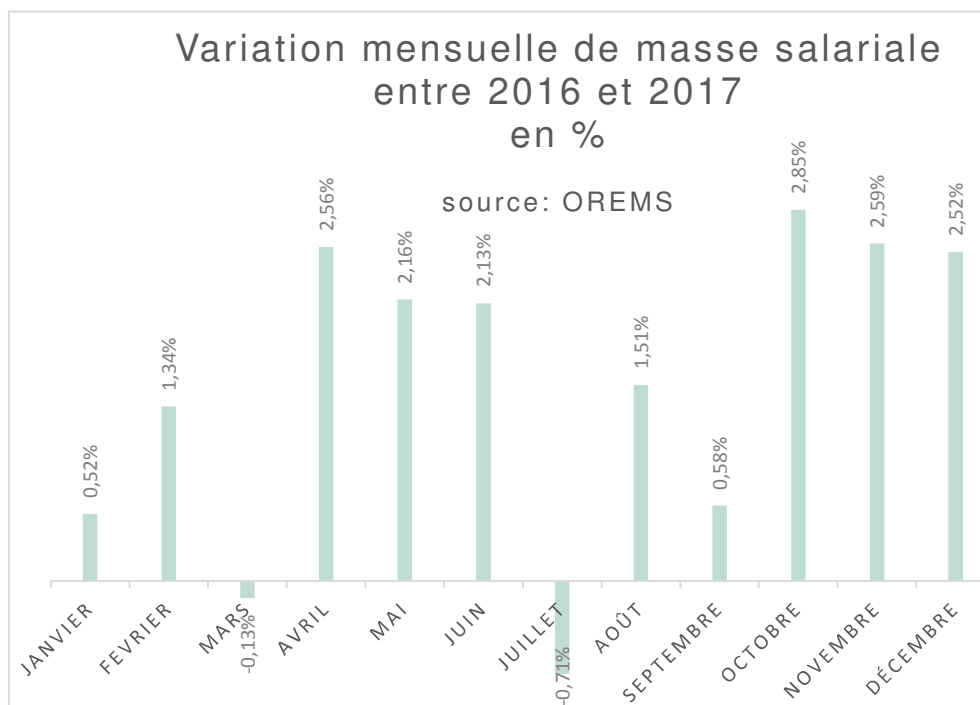
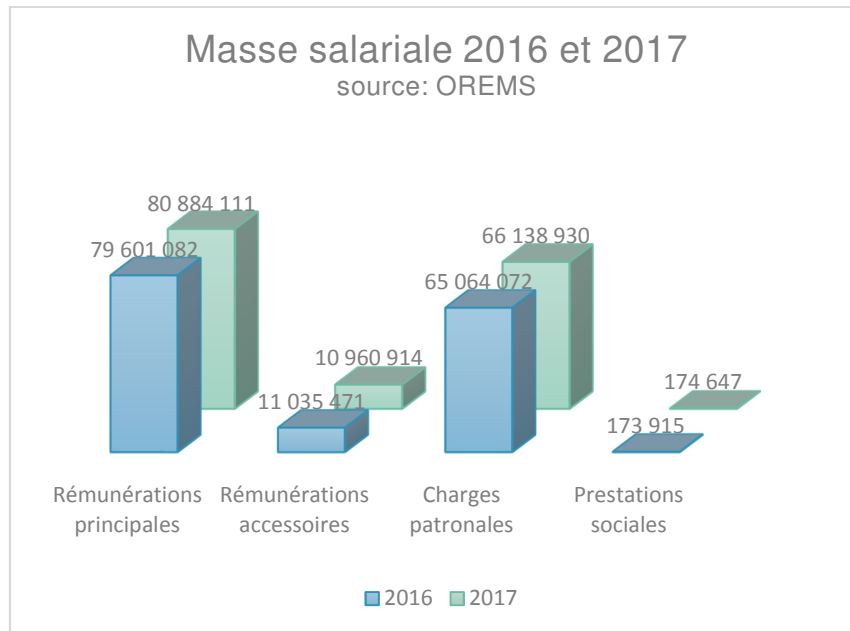
	NOMBRE D'AGENTS	PROPORTION
REGION CENTRE VAL DE LOIRE	2334	89%
REGION ILE DE FRANCE	155	6%
AUTRES RÉGIONS FRANCAISES	142	5%
ETRANGER	6	0%
NON RENSEIGNÉ	1	0%
<b>TOTAL</b>	<b>2638</b>	<b>100%</b>

V.

RÉMUNÉRATIONS  
ET RÉGIMES  
INDEMNITAIRES

# A- LA MASSE SALARIALE 2017---

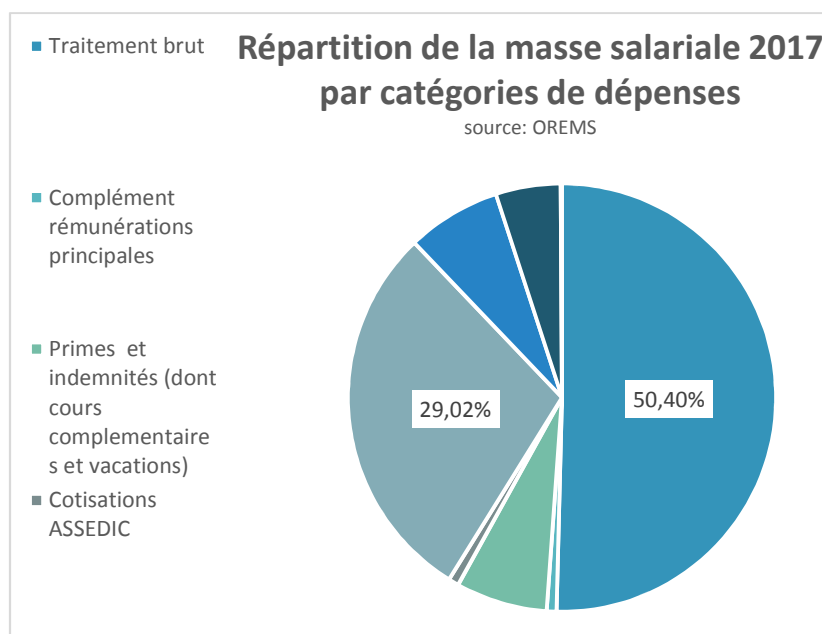
La consommation de masse salariale en 2017 était de 158 158 602 euros. La masse salariale consommée en 2016 était 155 874 541 euros, soit une croissance de 2 284 601 euros (1,46%)



Ce graphe représente les variations de masse salariale, mois par mois, entre 2016 et 2017. Seuls les montants de masse salariale de mars 2017 et juillet 2017 ont été inférieurs aux montants consommés pour ces mêmes mois en 2016. Sur 6 mois de l'année 2017, l'augmentation est de plus de 2%.

# B-RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2017-----

## 1-LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES-----



Plus de la moitié de la masse salariale est consacrée au traitement brut des personnels, titulaires et contractuels, de l'Université.

Les cotisations patronales pour CAS Pensions et ATI, qui visent les fonctionnaires, représentent plus de 29% de la masse salariale 2017. Le taux 2017 de cotisation retraite (CAS Pensions) des personnels titulaires est de 74,28% et ATI de 0,32% soit 74,60% au total.

Catégories	2016	2017	Part de l'élément 2017	Croissance 2016/2017
Traitement brut	78 270 954€	79 711 317€	50,40%	1,84%
Complément rémunérations principales	1 330 129€	1 172 794€	0,74%	-11,83%
<i>dont SFT</i>	882 122€	881 756€	0,56%	-0,04%
Vacations administratives et techniques	117 012€	101 913€	0,06%	-12,90%
Primes spécifiques et exceptionnelles	137 122€	129 679€	0,08%	-5,43%
Primes et indemnités enseignants	1 911 764€	1 887 672€	1,19%	-1,26%
Primes et indemnités BIATSS	3 212 559€	3 465 558€	2,19%	7,88%
Indemnités jurys et examens	85 986€	76 157€	0,05%	-11,43%
Cours complémentaires et vacances d'enseignement	5 475 575€	5 481 241€	3,47%	0,10%
Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	95 453€	-181 305€	-0,11%	-289,94%
Cotisations ASSEDIC	1 212 251	1 231 522€	0,78%	1,59%
CAS Pensions et ATI	45 113 949€	45 903 182€	29,02%	1,75%
Autres cotisations titulaires	11 110 276€	11 271 913€	7,13%	1,45%
Autres cotisations non titulaires	7 627 596€	7 732 312€	4,89%	1,37%
Prestations sociales	173 915€	174 647€	0,11%	0,42%
<i>dont Remboursement domicile travail</i>	129 465€	122 960€	0,08%	-5,02%
<i>dont Traitement brut CLD</i>	42 337€	49 466€	0,03%	16,84%
<i>dont Rente Accidents du travail</i>	2 199€	2 221€	0,00%	1,00%
<b>Total Masse Salariale</b>	<b>155 874 540€</b>	<b>158 158 602</b>	<b>100,00%</b>	

Source : OREMS

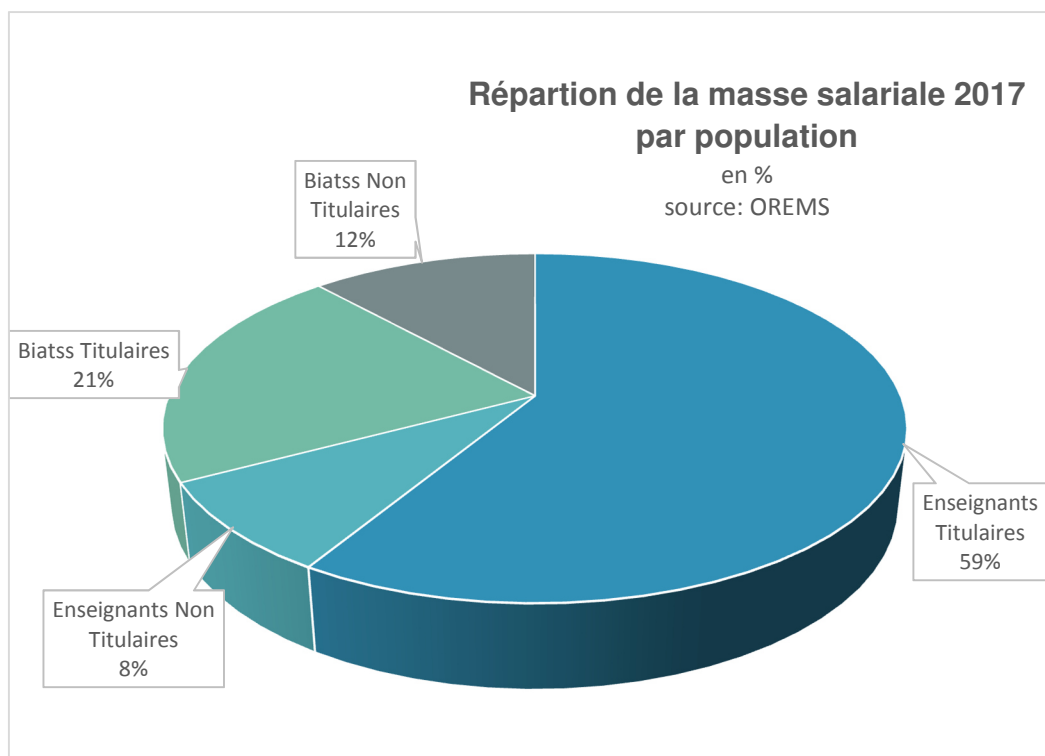
L'augmentation de la catégorie Traitement Brut en 2017 est liée notamment à la mise en place du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR). Ce parcours a conduit à des restructurations de grilles indiciaires et des revalorisations indiciaires. Cette augmentation indiciaire est, pour partie tout au moins, compensée par un transfert primes/points (TPP). Cet abattement indemnitaire impacte fortement la catégorie « Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires ».



## 2-LA RÉPARTITION PAR POPULATIONS-----

Répartition de la masse salariale 2017 Enseignants/Biatss <i>source: OREMS</i>		
Population	Statut	Montant
Enseignants	Titulaire	92 848 171€
	Non Titulaire	13 451 862€
Biatss	Titulaire	33 314 019€
	Non Titulaire	18 544 550€
<b>Total</b>		<b>158 158 602</b>

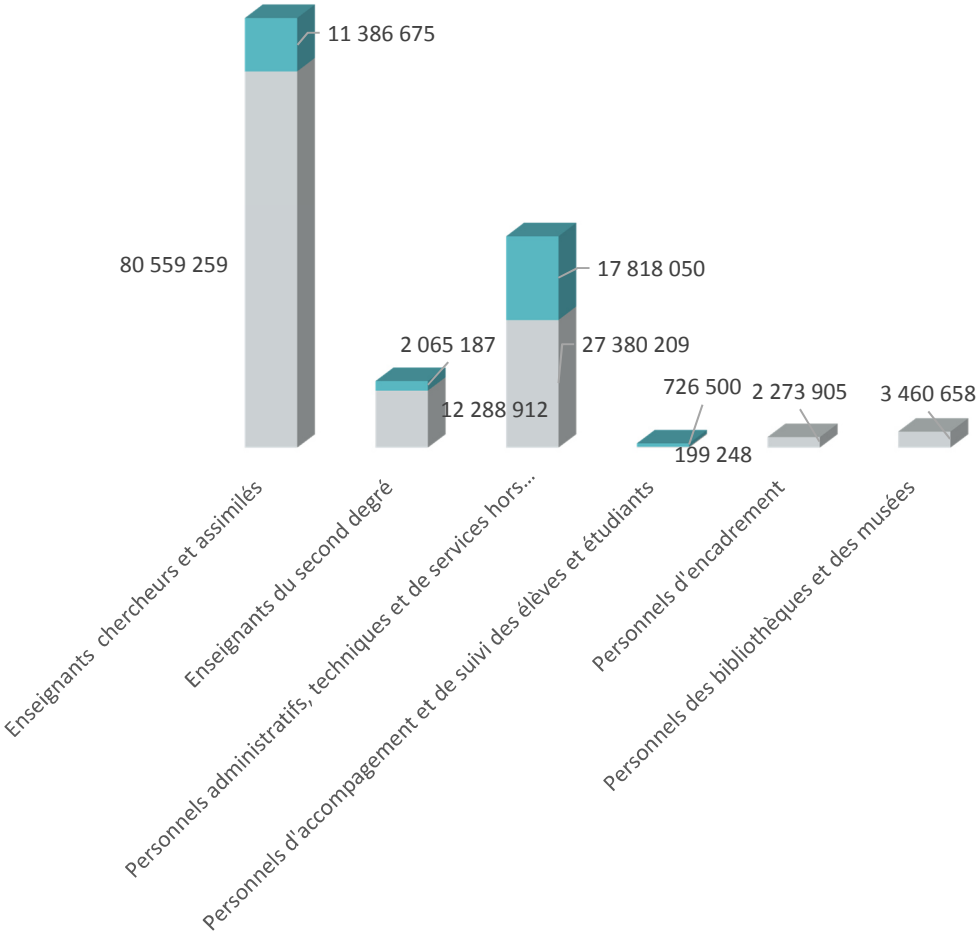
La masse salariale concernant les Enseignants constituent près de 67% de la masse salariale 2017.



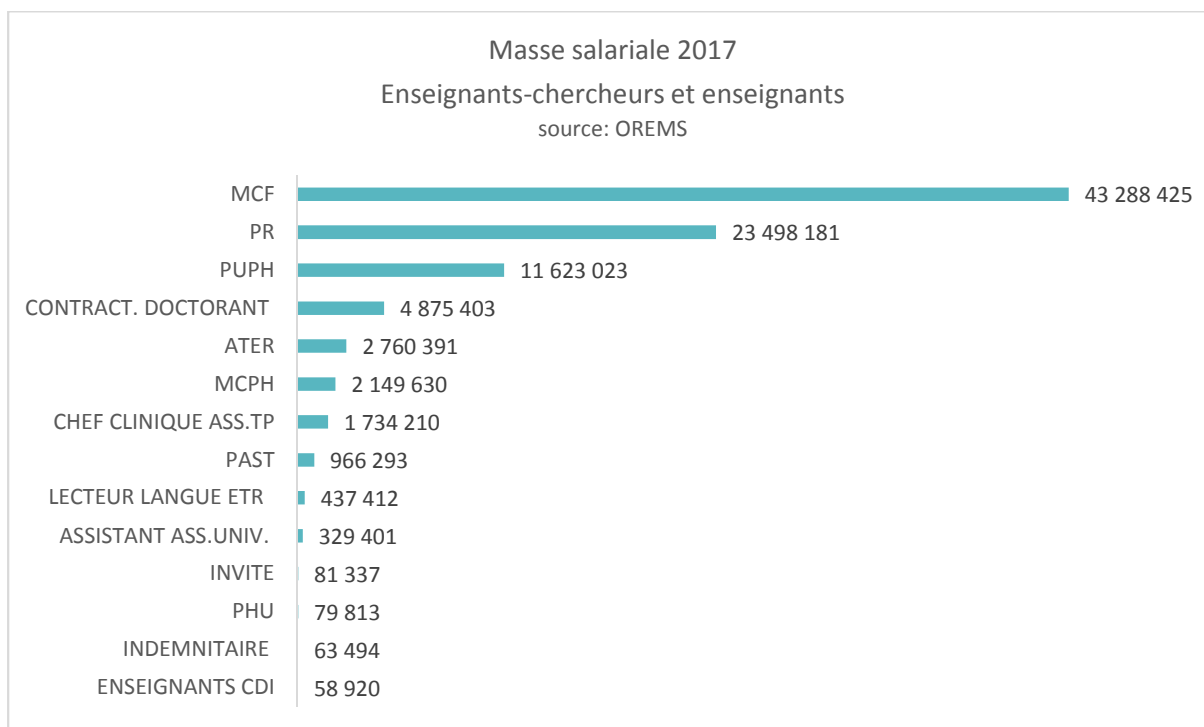
### Répartition de la masse salariale 2017 par catégories d'emplois

source: OREMS

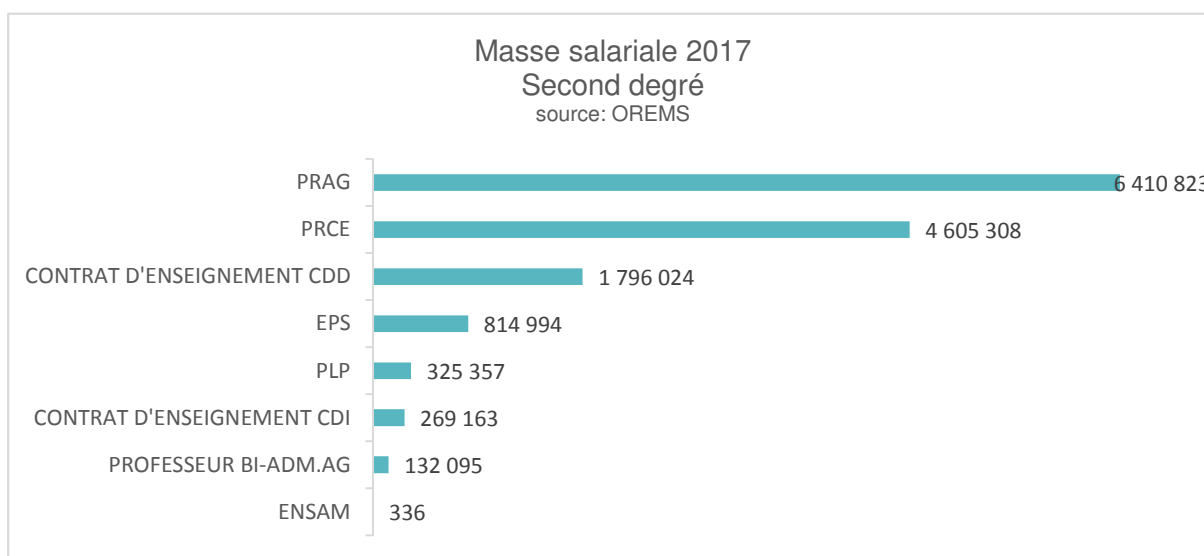
■ Titulaire ■ Non titulaire



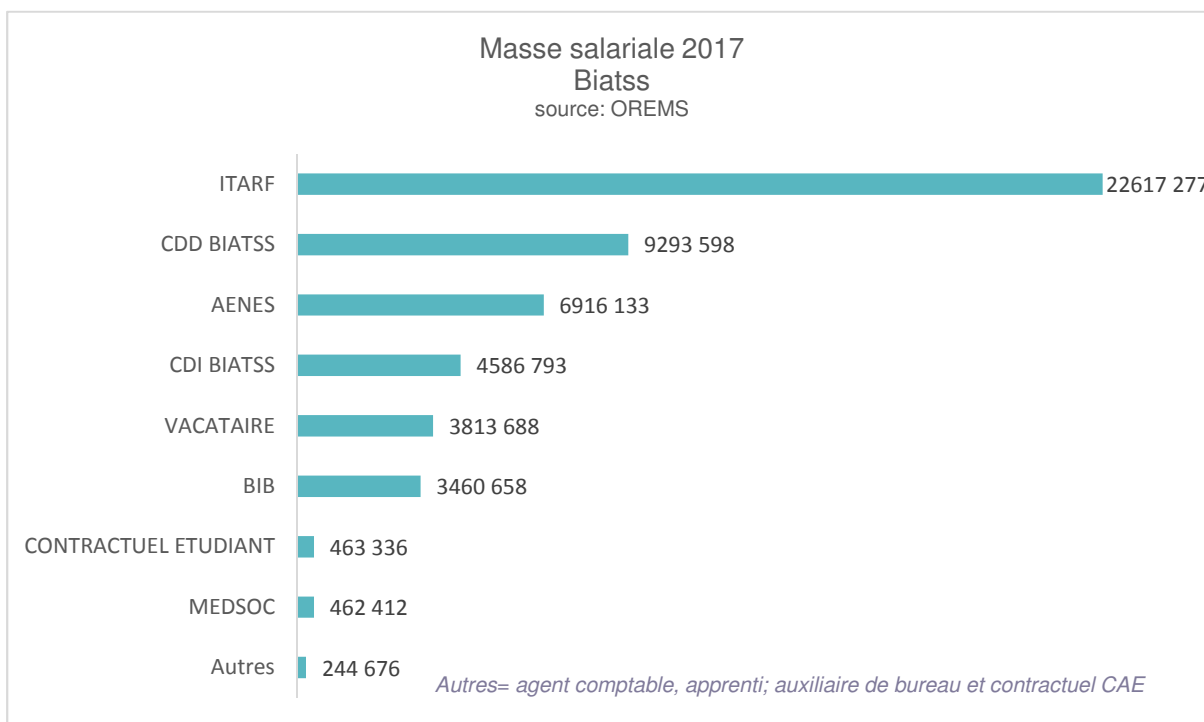
- **LA RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2017 DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**



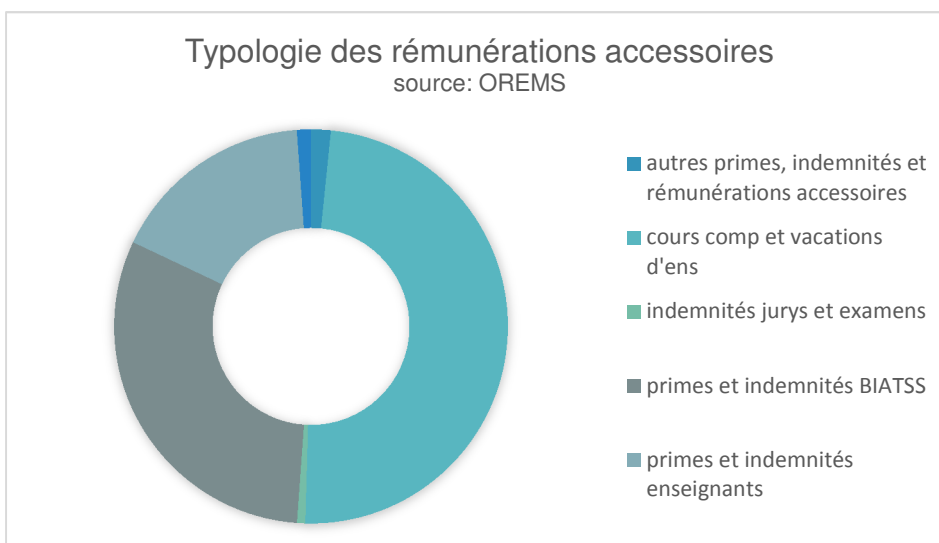
- **LA REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2017 DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE**



• LA REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2017 DES BIATSS



### 3-LES RÉMUNÉRATIONS ACCESSOIRES-----



Types de rémunérations accessoires	Montant 2017
Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	-181 305
Cours complémentaires et vacances d'enseignement	5 481 241
Indemnités jurys et examens	76 157
Primes et indemnités BIATSS	3 465 558
Primes et indemnités enseignants	1 887 672
Primes spécifiques et exceptionnelles	129 679

La catégorie « Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires » comprend l'abattement indemnitaire lié au transfert primes/points (TPP) du PPCR, ce qui explique le montant négatif de la catégorie « autres primes ».

- LES REGIMES INDEMNITAIRES

### LES PRIMES ET INDEMNITES 2017 PAR POPULATION BIATSS/ENSEIGNANTS

*source: OREMS*

	BIATSS	Enseignants	Total	
<b>AUTRES PRIMES ET INDEMNITES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-48 751</b>	<b>-132 554</b>	<b>-181 305</b>
	ABATTEMENT INDEMNITAIRE	-124 261	-141 940	-266 201
	GARANTIE POUVOIR D ACHAT	1 283	1 811	3 094
	IND. CONGE PAYE.	40 048	21	40 069
	IND. CONGES NON PRIS	27 365		27 365
	IND. RESPONS. REGISSEUR.	3 659	110	3 769
	IND.FORF.REPRES.SUJETIONS	559		559
	JOURS CET A OPTION RAFF	651		651
	JOURS CET B OPTION RAFF	208		208
	JOURS CET C OPTION RAFF	338		338
	PR.INVENTION/ INT. BREVET	1 400	7 444	8 843
<b>INDEMNITES DE JURYS ET D'EXAMENS</b>	<b>TOTAL</b>	<b>52 061</b>	<b>24 095</b>	<b>76 157</b>
	AIDE DEROUL. EPR. - SUP.	38 812	6 833	45 645
	IND.JURY.CONC.EXAM.- SCO.	4 031	117	4 148
	IND.JURY.CONC.EXAM.- SUP.	9 218	17 145	26 363
<b>PRIMES ET INDEMNITES BIATSS</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 266 629</b>	<b>198 928</b>	<b>3 465 558</b>
	I.F.S.E.	615 566		615 566
	IND SUJ SPECIALES CHARGES		198 928	198 928
	IND. ADM. ET TECHNICITE	435 605		435 605
	IND. CAISSE ET RESPONSAB.	5 380		5 380
	IND. SUJETIONS SPE.	22 130		22 130
	IND.FORF.TRAV.SUPPL.	77 664		77 664
	IND.SPEC.MEDECINE PREV.	683		683
	INDEMNITE SPECIALE	64 719		64 719
	PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE	1 788 340		1 788 340
	PRIME DE RENDEMENT	11 801		11 801
	PRIME FONCT. INFORMATIQUE	216 407		216 407
	PRIME TECHNICITE FORF BIB	28 333		28 333
<b>PRIMES ET INDEMNITES ENSEIGNANTS</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26 736</b>	<b>1 860 936</b>	<b>1 887 672</b>
	PR. EXCELLENCE SCIENTIF.		703 581	703 581
	PRIME D'ADMINISTRATION	26 736	21 440	48 176
	PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.		1 120 825	1 120 825
	PRIME RESP.PEDAGOGIQUES		15 090	15 090
<b>PRIMES SPECIFIQUES ET EXCEPTIONNELLES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 162</b>	<b>69 516</b>	<b>129 679</b>
	IND. FORMATION CONTINUE	58 933	17 979	76 912
	IND.MEMBRE DE COMMISSION		47 078	47 078
	INDEMNITE DEGRESSIVE	1 229	4 459	5 689
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 356 838</b>	<b>2 020 922</b>	<b>5 377 760</b>	

## • LES HEURES COMPLEMENTAIRES ET LES VACATIONS D'ENSEIGNEMENT

Les heures d'enseignement prévues par les statuts des enseignants en poste au sein de l'établissement ne permettent pas de couvrir l'ensemble de la charge de formation de l'Université de Tours. Afin de couvrir l'offre de formation, l'Université recourt à deux moyens :

- Les Heures complémentaires (HC) sont des heures effectuées par les Enseignants et Enseignants-Chercheurs de l'Université de Tours au-delà de leurs obligations statutaires.
- Les chargés d'enseignements vacataires. Le vacataire est recruté pour une durée limitée, afin d'assurer une mission précise et est choisi en raison de sa compétence dans les domaines scientifiques, culturels ou professionnels.

### HEURES COMPLEMENTAIRES DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017

Permanents/Non Permanents	Volume horaire (HETD)	Montant brut
Permanents	58 157	2 407 967
Non Permanents	66 054	2 729 267
<b>Total</b>	<b>124 211</b>	<b>5 137 234</b>

source:Hélico

### HEURES COMPLEMENTAIRES DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017 PAR COMPOSANTE/SERVICE

Composante	Volume horaire (HETD)	Montant brut
CESR	405	16 721
CUEFEE	322	13 336
EPU	9 338	386 223
IUT DE BLOIS	9 733	402 819
IUT DE TOURS	35 588	1 471 899
MOIP	33	1 367
RECHERCHE	160	6 603
SERVICES CENTRAUX	728	30 116
SUAPS	2 286	94 481
SUFCO	3 358	138 967
UFR ARTS ET SC. HUMAINES	13 923	575 645
UFR DROIT ECO SC SOCIALES	23 346	965 646
UFR LETTRES ET LANGUES	7 295	301 615
UFR MÉDECINE	4 414	182 337
UFR SCIENCES & TECHNIQUES	11 839	489 890
UFR SC PHARMACEUTIQUES	1 444	59 571
<b>Total</b>	<b>124 211</b>	<b>5 137 234</b>

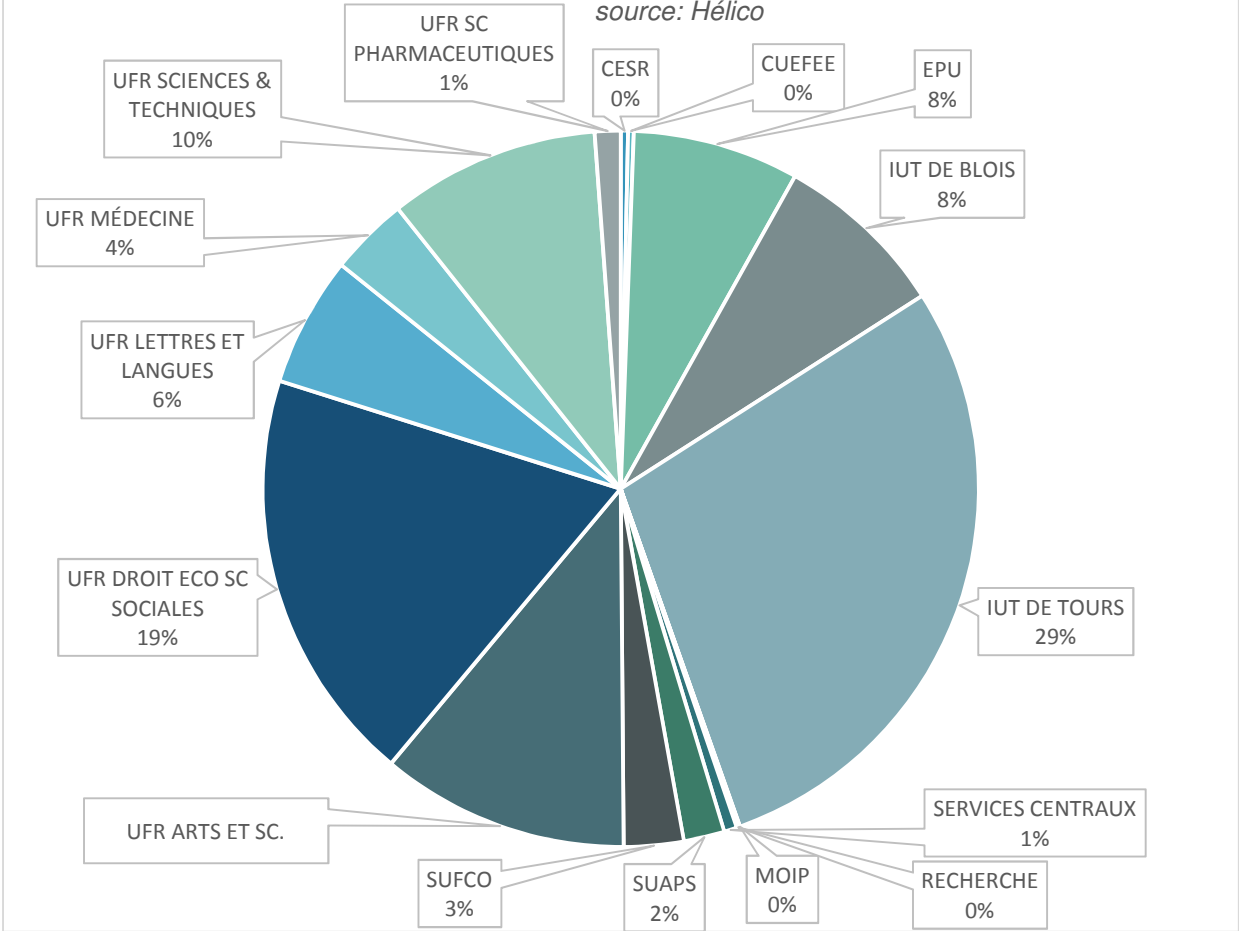
source:Hélico

Le suivi des heures complémentaires et vacations d'enseignement peut être réalisé à partir de plusieurs sources :

- Helico : l'ensemble des heures complémentaires et vacations d'enseignement est rattaché à une année universitaire sans tenir compte de la date de paiement de l'enseignant. Une partie des heures rattachées à l'année universitaire 2016/2017 sont payées en 2018.
- OREMS et les fichiers de retour de paie indiquent les sommes décaissées en 2017 au titre des heures complémentaires et vacations d'enseignement, sans préciser l'année universitaire de réalisation de l'heure. **Pour 2017, le montant brut dépensé au titre des HC était des 5 161 462€.**

### Heures complémentaires année universitaire 2016/2017 Répartition du volume horaire par composante/service

source: Hélico





VI.

LES ABSENCES ET  
CONGÉS DES  
PERSONNELS

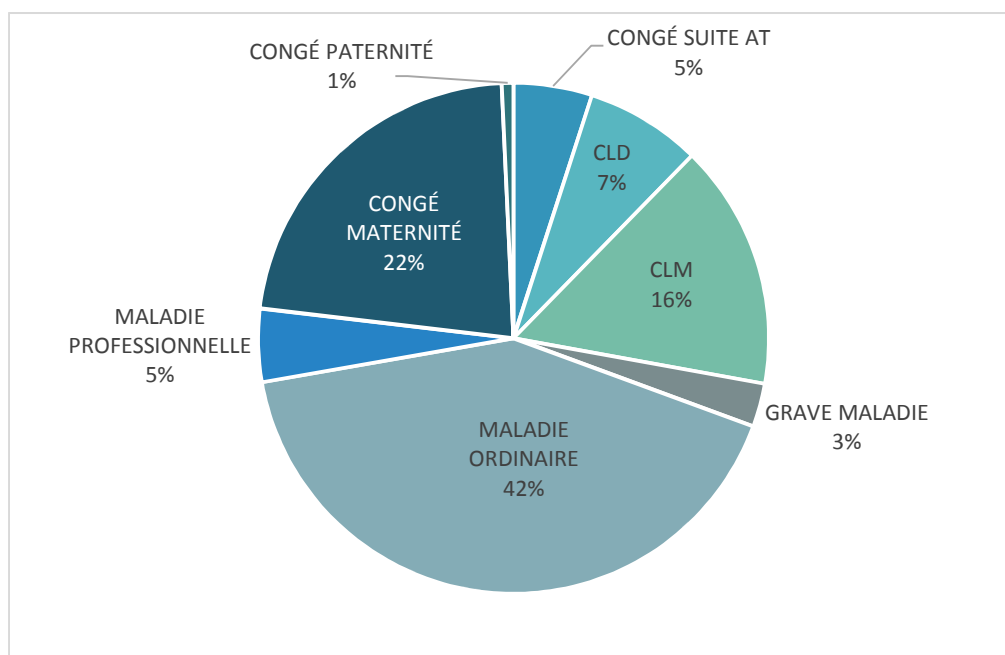
# A- LES ABSENCES POUR MALADIE

Source BO/Siham

## • NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE PAR TYPE DE CONGÉ ET PAR STATUT

	BIATSS		Total BIATSS	EC		Total EC	TOTAL GÉNÉRAL
	Non Titulaire	Titulaire		Non Titulaire	Titulaire		
CONGÉ SUITE AT	39	633	672		139	139	811
CLD		1 196	1 196				1 196
CLM		1 826	1 826		707	707	2 533
GRAVE MALADIE	448		448				448
MALADIE ORDINAIRE	1 116	3 736	4 852	302	1 633	1 935	6 787
MALADIE PROFESSIONNELLE	148	605	753				753
CONGÉ MATERNITÉ	552	1 060	1 612	370	1 668	2 038	3 650
CONGÉ PATERNITÉ	19	40	59	21	40	61	120
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 322</b>	<b>9 096</b>	<b>11 418</b>	<b>693</b>	<b>4 187</b>	<b>4 880</b>	<b>16 298</b>

## REPARTITION DU NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE PAR TYPE DE CONGÉ



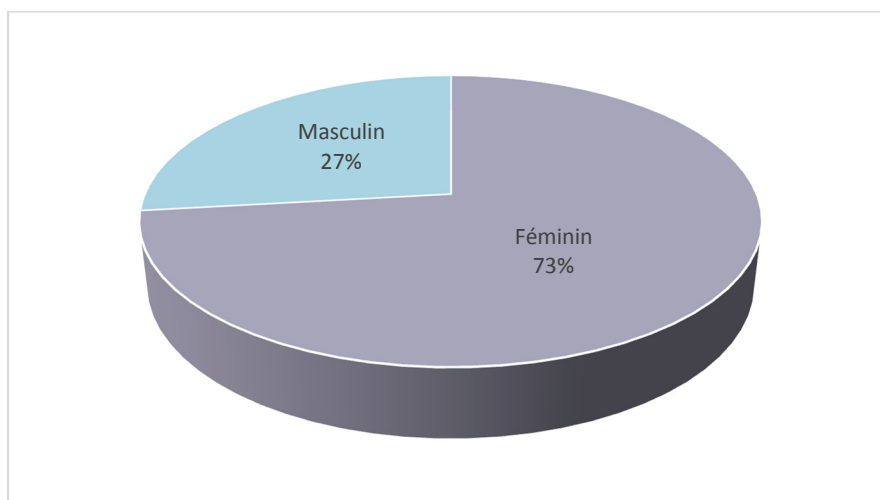
- NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL PAR TYPE DE CONGÉ ET PAR STATUT**

	BIATSS		Total BIATSS	EC		Total EC	TOTAL GÉNÉRAL
	Non Titulaire	Titulaire		Non Titulaire	Titulaire		
AT	2	22	24		6	6	30
CLD		6	6				6
CLM		56	56		5	5	61
GRAVE MALADIE	3		3				3
MALADIE ORDINAIRE	184	487	671	26	128	154	825
MALADIE PRO	1	2	3				3
MATERNITÉ	6	10	16	5	20	25	41
PATERNITÉ	2	4	6	2	4	6	12
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>198</b>	<b>587</b>	<b>785</b>	<b>33</b>	<b>163</b>	<b>196</b>	<b>981</b>

- NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL PAR SEXE**

	BIATSS		Total BIATSS	EC		Total EC	Total général
	Féminin	Masculin		Féminin	Masculin		
AT	12	12	24	4	2	6	30
CLD	4	2	6				6
CLM	52	4	56	2	3	5	61
GRAVE MALADIE	2	1	3				3
MALADIE ORDINAIRE	504	167	671	97	57	154	825
MALADIE PRO	2	1	3				3
MATERNITÉ	16		16	25		25	41
PATERNITÉ		6	6		6	6	12
<b>Total général</b>	<b>592</b>	<b>193</b>	<b>785</b>	<b>128</b>	<b>68</b>	<b>196</b>	<b>981</b>

REPARTITION DU NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL PAR SEXE



Alors que la répartition des effectifs de l'Université est relativement équilibrée entre femmes et hommes (54% de femmes pour 46% d'hommes), on note que les trois quart des arrêts de travail concernent les femmes. Et ce même si l'on exclut les arrêts relatifs aux congés maternité.

## B- LES AUTRES CONGÉS

Source BO/Siham

	nombre d'agents concernés	nombre de jours
Congé de formation professionnelle	3	173
CRCT au titre d'une section CNU	6	840
CRCT au titre de l'établissement	9	1 536
Service non fait	1	1
<b>Total général</b>	<b>19</b>	<b>2 550</b>

# C- LE COMPTE ÉPARGNE-TEMPS-

Source DRH/Service de Gestion des BIATSS

Le CET permet à tous les personnels BIATSS titulaires ou contractuels employés de manière continue depuis au moins un an, d'accumuler des droits à congé payé ou de bénéficier d'une rémunération (immédiate ou différée) en contrepartie des périodes de congé non prises ou des sommes qu'ils y ont affectées.

- NOMBRE D'AGENT POSSÉDANT UN CET**

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
FEMMES	99	16	115
HOMMES	39	7	46
TOTAL	138	23	161

Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2016 : 10 agents supplémentaires ont ouvert un CET en 2017

- NOMBRE D'AGENT AYANT ALIMENTÉ LEUR CET AU COURS DE L'ANNÉE**

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
FEMMES	56	8	64
HOMMES	19	4	23
TOTAL	75	12	87

Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2016 : 87 agents ont alimenté leur CET en 2017 contre 71 en 2016.

- NOMBRE DE JOURS CET TRANSFORMÉS DANS L'ANNÉE**

*NOMBRE DE JOURS TRANSFORMÉS EN INDEMNISATION 2017 (POUR JUIN 2018)*

	NOMBRE DE JOURS INDEMNISÉS	MONTANT
FEMMES	201	20 040 €
HOMMES	123	13 245 €
TOTAL	324	33 285 €

*NOMBRE DE JOURS ÉPARGNÉS EN RAFP 2017 (POUR JUIN 2018)*

	NOMBRE DE JOURS RAFP
FEMMES	5
HOMMES	15
TOTAL	20

- SOLDE CET A UNE DATE D'OBSERVATION (31/12/2017)**

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
FEMMES	1 657	275	1 932
HOMMES	616	128	744
TOTAL	2 273	403	2 676

*Solde CET entre périodes=solde antérieur – nb jours indemnisés – RAFP – nb jours utilisés + alimentation éventuelle du compte en nb jours non consommés.*

*Le total du solde correspond donc au stock de jours CET à l'instant T. C'est donc une évolution du CET de chaque agent sur le long terme, depuis l'ouverture du compte. Le solde est calculé périodiquement en tenant compte des variations liées au choix entre indemnisation, RAFP etc ...*

**VII.**

**ACTION SOCIALE  
ET SANTÉ**

# A- LE TÉLÉTRAVAIL

Source DRH / Service de gestion des BIATSS

Bilan établie sur l'année d'expérimentation du Télétravail, de septembre 2016 à septembre 2017

De septembre 2016 à septembre 2017, 38 agents ont fait une demande de télétravail.

- 1 agent (IUT de Blois) a reçu un avis défavorable : sa demande ne rentrait pas dans le protocole relatif aux modalités d'organisation car il souhaitait travailler 1 journée tous les 15 jours.
- 1 agent (DAF) a fait une demande mais en raison de sa mutation, il n'a jamais télétravaillé.
- 5 agents ont débuté le télétravail à la rentrée 2017.

**Donc 31 agents ont réellement télétravaillé de septembre 2016 à septembre 2017.**

- **Etude réalisée à partir des 36 demandes** qui ont reçu un avis favorable et qui exercent ou exerceront leur activité en télétravail au cours de l'année 2016/2017.  
Sont comptabilisés dans cette étude les 5 demandes des agents qui télétravaillent depuis la rentrée 2017 et les 2 agents qui ont mis fin au télétravail pour fin de contrat (CESR) et mutation (DRH). Ne sont pas comptabilisés l'agent qui a reçu un avis défavorable et l'agent de la DAF qui a été muté.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2017 :

Le nombre de télétravailleurs s'élève à 35 :

- Octobre/Novembre : 3 nouvelles demandes
- 2 agents ont participé mouvement interne (fin du télétravail)

## • CARACTÉRISTIQUES DES TÉLÉTRAVAILLEURS :

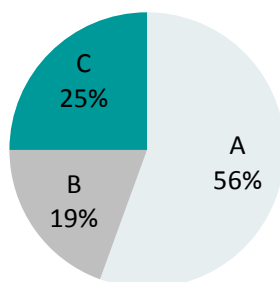
Age (ans)	
Moyen	43
Médian	43
Mode	44
Extrêmes	29-64

Sexe	
Féminin	27
Masculin	9

Agents à temps partiels : 4/36

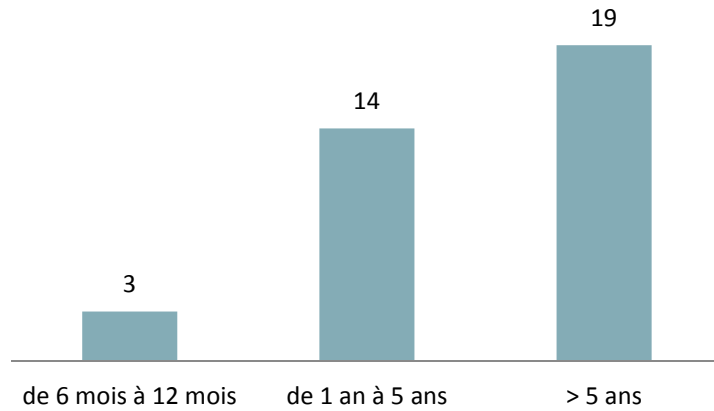
Agents en situation de handicap : 2/36

### Répartition par catégorie





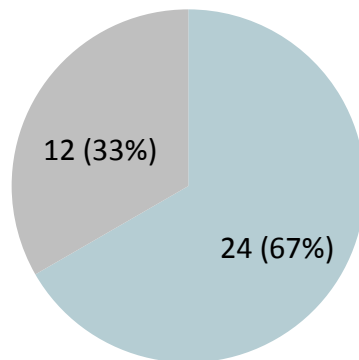
### Ancienneté sur le poste (nombre d'agent)



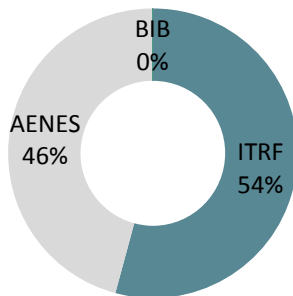
- **RÉPARTITION PAR STATUT :**

### Répartition titulaires/contractuels (en nombre et %)

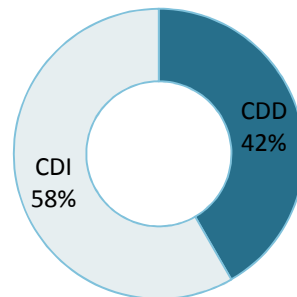
■ Titulaires  
■ Contractuels



### Titulaires par type de population

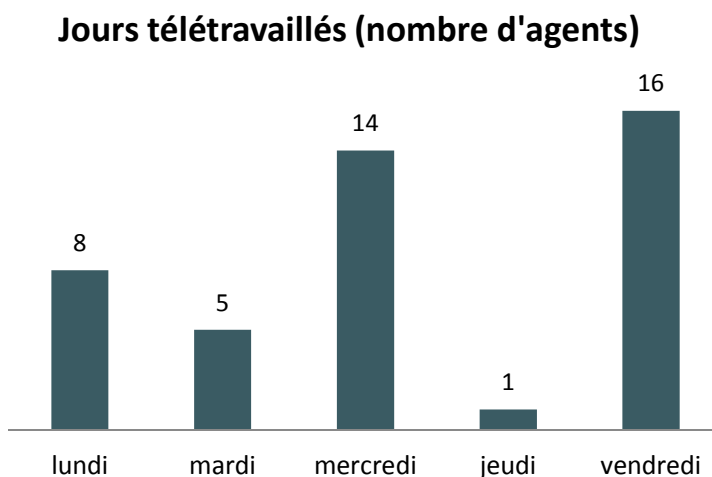


### Contractuels par type de contrat

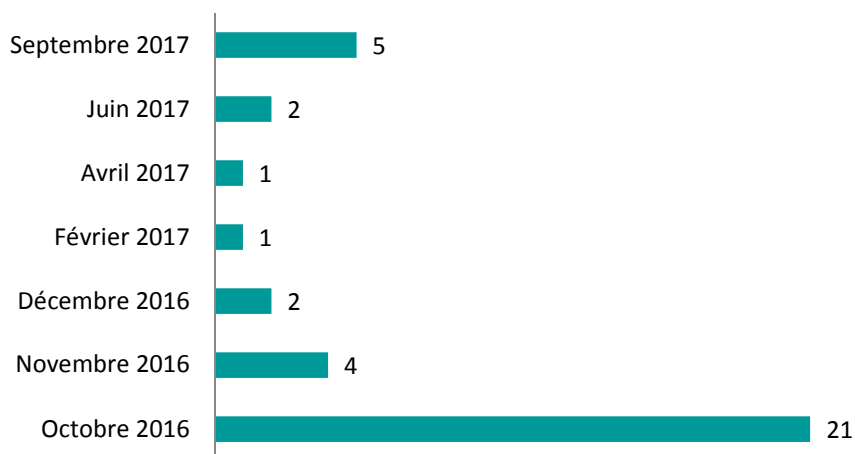


• **JOURS TÉLÉTRAVAILLÉS :**

Nombre de jours télétravaillés par agent et en %		
1 jour	28	78 %
2 jours	8	22 %



**Date de début de l'activité en télétravail**



• **DISTANCE DOMICILE/TRAVAIL :**

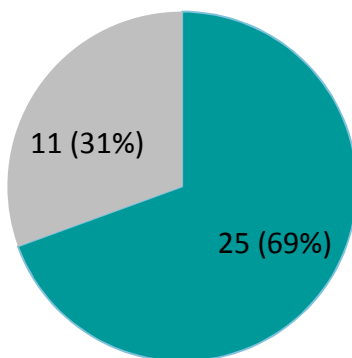
Distance (Km)	
Moyenne	39
Médiane	24
Extrêmes	2 - 200

Répartition distance par agent	
0 à 10 km	8
11 à 50 km	22
51 à 100 km	3
> 100 km	3

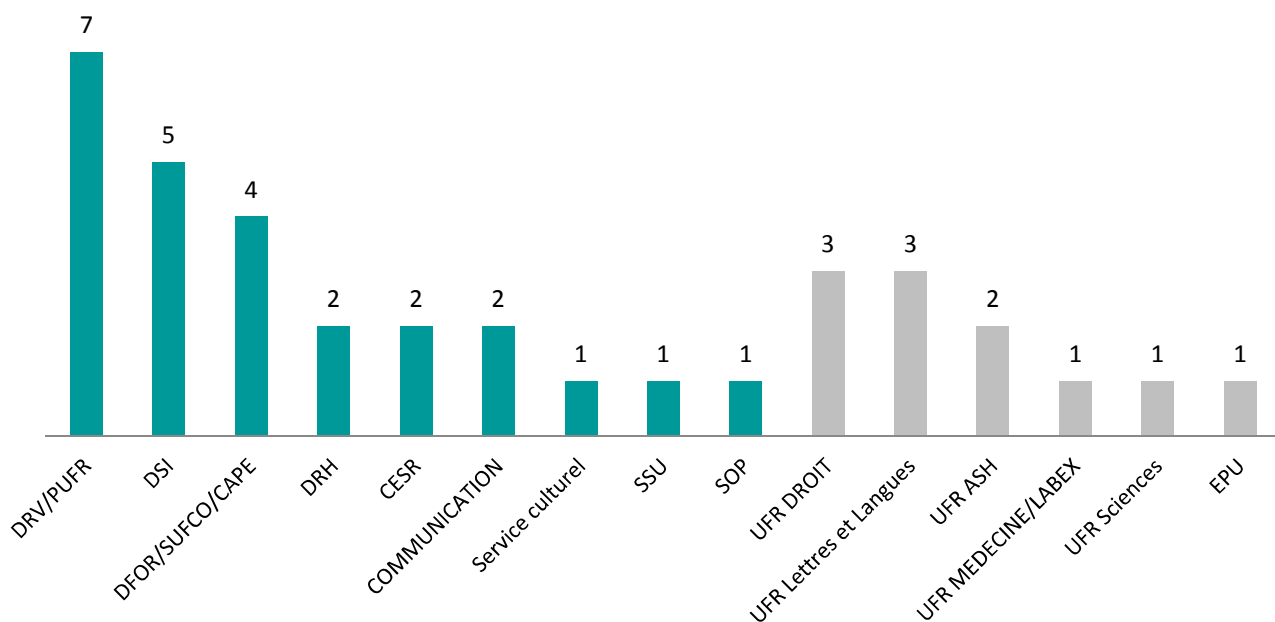
- RÉPARTITION DES TÉLÉTRAVAILLEURS PAR AFFECTATION :

### Répartition des agents (en nombre et %)

- Services centraux
- Composantes



### Affectation des télétravailleurs (nombre d'agents)



## B- LA MISSION HANDICAP

*Source Mission Handicap*

Depuis 2016, la Mission Handicap accueille, accompagne et maintient dans la vie universitaire les personnels et les étudiants en situation de handicap grâce au travail de la Direction des ressources humaines et du Service de santé universitaire. En 2017, le nouveau Schéma directeur handicap (<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-le-schema-directeur-handicap-599606.kjsp?RH=1512572791353>) a proposé quatre axes d'activité : 1. Favoriser l'accessibilité ; 2. Actions en faveur des étudiants ; 3. Actions en faveur des personnels ; 4. Sensibilisation et communication.

L'accueil, l'accompagnement et la formation des étudiants en situation de handicap amènent l'université de Tours à s'intéresser également à leur orientation et insertion professionnelle. D'autre part, des actions spécifiques sont réalisées pour favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnels disposant d'une RQTH (Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé). Les formations des personnels sur les handicaps visibles et invisibles permettent de développer des outils pédagogiques et d'acquérir les compétences nécessaires pour accueillir et accompagner les collègues et les étudiants en situation de handicap.

Afin d'améliorer l'insertion des personnes en situation de handicap et leur vie universitaire, des conventions sont signées avec des partenaires extérieurs à l'université et des actions de sensibilisations sont organisées chaque année. La question des discriminations liées au handicap, le partage d'expériences, la valorisation des personnes en situation de handicap sont ainsi au cœur des « Journées Handicap à l'université de Tours », organisées à partir de l'année universitaire 2017-2018.

L'ensemble des actions réalisées dans le cadre de cette politique a permis à l'université de Tours d'atteindre, en 2017, le taux de 4,12% de travailleurs en situation de handicap. Une œuvre importante sur le recrutement et le maintien dans l'emploi, prévue pour les années 2018-2020, vise à atteindre un majeur équilibre entre personnels BIATSS et enseignants, femmes et hommes, catégories A-B-C, en accord avec l'Axe 3 du Schéma directeur handicap.

# C- L'ACTION SOCIALE

Source DRH/Service des Affaires Transversales et de l'Action Sociale

## SUIVI FINANCIER DE L'ACTION SOCIALE EN 2017

	NOMBRE DE BENEFICIAIRES (TITULAIRES ET CONTRACTUELS)	MONTANT (EN €)
<b>ASIU</b>		
PIM séjour en centres de vacances avec hébergement	9	487,54
PIM séjour en centres de loisirs sans hébergement	14	655,71
PIM séjours en gîtes de France	1	616,56
PIM séjour éducatif	13	288,66
PIM Séjour linguistique	2	141,75
PIM Allocation parents d'enfant handicapé	11	21 656,64
PIM Allocation aux étudiants handicapés de 20 à 27 ans	0	0,00
PIM Allocation pour les séjours en centres spécialisés	0	0,00
<b>PIM</b>		
ASIU Permis de conduire	1	160,00
ASIU transport année universitaire 2016/2017	175	15 396,14
ASIU prime naissance /adoption	14	2 100,00
ASIU enseignement supérieur	34	11 015,00
ASIU séjours collectifs	21	3 141,35
ASIU stage sans hébergement à activité unique	1	180,00
ASIU activités sportives et culturelles	104	15 560,00
<b>AUTRE</b>		
Prestation Conseillère en économie sociale et familiale (factures UDAF)		1 080,00
Subventions aux associations (ex. arbre de Noël).		35 068,60
Aide à la restauration	6505 repas servis	7 936,10
Aides attribuées par la CAS	16	11 530,50
Capital décès	1	14 444,39
Accidents de service / maladies professionnelles	51	47 890,04
Atelier théâtre	15	2 131,40
Spectacle des enfants du personnel		2 087,57
Coût logiciel gestion ARE		792,96
<b>TOTAL</b>		<b>194 360,91</b>

Le montant global des prestations d'action sociale de 2016 était de 196 153,03. Le montant reste donc stable, la répartition entre les différents types d'aides évoluant toutefois entre 2016 et 2017. Par exemple, le montant consacré aux Accidents de travail et maladie professionnelles a augmenté de 26 496 € et compte 7 bénéficiaires supplémentaires. Sur la même période, le montant consacré aux capitaux décès diminue de 28 888.76 €.

# D- LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Source DRH/Service des Affaires Transversales et de l'Action Sociale

		2015		2016		2017	
Accidents et nombre de jours d'arrêt		Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels
EC	Nombre d'accidents sans arrêt de travail	3	3	5	4	5	5
	Nombre d'accidents avec arrêt de travail	3		2	2	4	2
	Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	0	2	2		
	Nombre de décès imputable au service	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de jours d'arrêts	86		108	2	129	33
BIATSS Hors ITRF BAP A à G	Nombre d'accidents sans arrêt de travail	8	0	1	3	4	2
	Nombre d'accidents avec arrêt de travail	4	0	3	0	5	2
	Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	0	3	0		
	Nombre de décès imputable au service	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de jours d'arrêts	220		221	0	64	118
BIATSS ITRF BAP A à G	Nombre d'accidents sans arrêt de travail	3	4	8	1	5	4
	Nombre d'accidents avec arrêt de travail	4	5	6	1	7	2
	Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	0	6	1		
	Nombre de décès imputable au service			0	0	0	0
	Nombre total de jours d'arrêts	545		82	1	144	62

L'absence d'un médecin de prévention depuis août 2017, ne nous permet pas de présenter le bilan de la médecine du travail et des actions de préventions, ni de détailler les accidents du travail notamment par nature et type de lésions.

VIII.

LA FORMATION  
DES PERSONNELS

### **Les actions de formation pour l'année 2017 ont concerné les domaines suivants :**

- Accompagnement de la carrière et de la mobilité
- Accompagnement individuel
- Efficacité professionnelle et personnelle
- Formations des personnels des bibliothèques
- Formations métier
- Langues étrangères
- Management et Pilotage
- Préparation aux concours
- Prévention, hygiène, sécurité, santé et bien-être au t
- TIC - Applications de gestion et outils numériques
- TIC - Bureautique
- Vie de l'étudiant

### **Quelques chiffres**

- 1786 stagiaires - 911 personnes formées (pour un effectif total de 2528 – soit 36 %)
- 186 formations
- Coût global : 188 865€ (frais pédagogiques de la formation) dont 133 663 € sur budget formation - 55 202 € sur budget composantes et services (co-financement des formations spécifiques)



# A- LES PERSONNES FORMÉES---

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

Les personnes formées sont comptées une seule fois même si elles ont suivi plusieurs formations.

On compte 911 personnes formées en 2017, soit 36% des effectifs de l'Université.

## Répartition des personnes formées par catégories

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Effectif formé	Part dans la population	Effectif formé	Part dans la population	Effectif formé	Part dans la population
<b>Femmes</b>	231	27%	115	76%	249	68%
<b>Hommes</b>	189	19%	61	77%	66	59%
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>23%</b>	<b>176</b>	<b>76%</b>	<b>315</b>	<b>66%</b>

NB: ne sont pas pris en compte dans l'effectif global les personnels dont la catégorie n'est pas renseignée

## Répartition des personnes formées par type de population

	EC		BIATSS	
	Effectif formé	Part dans la population	Effectif formé	Part dans la population
<b>Femmes</b>	85	37%	510	64%
<b>Hommes</b>	92	12%	224	54%
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>23%</b>	<b>176</b>	<b>76%</b>

## B- LES STAGIAIRES

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

Les stagiaires sont comptés autant de fois que de formations suivies.

On compte 1786 stagiaires en 2017.

### Répartition des stagiaires par catégorie

Catégorie des stagiaires	Nombre	%
<b>BIATSS</b>	1658	88
dont titulaires	933	52
dont contractuels	635	36
<b>EC</b>	218	12
<b>Total</b>	<b>1786</b>	<b>100</b>

% calculé par rapport au nombre total des stagiaires

### Evolution du nombre de stagiaires

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>BIATSS</b>	1725	1493	1713	1819	1955	1568
dont titulaires	985	838	1021	1191	1250	933
dont contractuels	740	655	692	628	705	635
<b>EC</b>	382	250	254	248	246	218
<b>Total</b>	<b>2107</b>	<b>1743</b>	<b>1967</b>	<b>2067</b>	<b>2201</b>	<b>1786</b>

% calculé par rapport au total des stagiaires

### Répartition des stagiaires par sexe et catégorie

	Femmes	%	Hommes	%	Total	%
<b>A</b>	391	22	278	16	669	37
<b>B</b>	261	15	112	6	373	21
<b>C</b>	614	34	130	7	744	42
<b>Total</b>	<b>1266</b>	<b>71</b>	<b>520</b>	<b>29</b>	<b>1786</b>	<b>100</b>

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Tranche d'âge	Nombre de stagiaires
moins de 29	138
de 30 à 39	413
de 40 à 49	827
de 50 à 59	361
de 60 à 69	47

### Répartition des stagiaires et des coûts par domaines de formation

Domaine	Nb formations	%	Présents	%	Dépenses totales	%
Accompagnement de la carrière et de la mobilité	2	1,1	24	1,3	1 200 €	0,6
Accompagnement individuel	2	1,1	4	0,2	5 324 €	2,8
Efficacité professionnelle et personnelle	8	4,3	69	3,9	5 991 €	3,2
Formations des personnels des bibliothèques	31	16,7	125	7	10 270 €	5,4
Formations métier	48	25,8	130	7,3	51 615 €	27,3
Langues étrangères	6	3,2	58	3,2	10 355 €	5,5
Management et Pilotage	10	5,4	65	3,6	13 879 €	7,3
Préparation aux concours	12	6,5	241	13,5	16 530 €	8,8
Prévention, hygiène, sécurité, santé et bien-être au travail	26	14	531	29,7	48 551 €	25,7
TIC - Applications de gestion et outils numériques	36	19,4	452	25,3	21 555 €	11,4
TIC - Bureautique	2	1,1	30	1,7	3 364 €	1,8
Vie de l'étudiant	3	1,6	57	3,2	231 €	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>	<b>100</b>	<b>1786</b>	<b>100</b>	<b>188 866 €</b>	<b>100</b>

## Répartition des stagiaires et des coûts par composantes et services

Services et composantes	Présences	Effectif	Dépenses
DGS *	496	413	82 737 €
Service Commun de Documentation	190	115	16 243 €
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance	28	34	2 713 €
Ecole Polytechnique de l'Université	55	147	2 491 €
I.U.T de Blois	130	75	7 919 €
I.U.T de Tours	114	208	9 993 €
Pôle des Services Transversaux des Tanneurs PoSTT	30	24	835 €
UFR Arts et Sciences Humaines	63	238	4 381 €
UFR Droit, Economie et Sciences Sociales	120	234	10 442 €
UFR Lettres et Langues	60	171	2 724 €
UFR Médecine	249	416	15 575 €
UFR Sciences et Techniques	135	340	13 738 €
UFR Sciences Pharmaceutiques	72	113	7 804 €
Autres établissements	44		11 270 €
<b>TOTAL</b>	<b>1786</b>	<b>2528</b>	<b>188 866 €</b>

*Détail DGS	Présences	Effectifs	Dépenses
Agence comptable	29	22	2 973 €
D.R.H.	84	40	9 534 €
Direction de la communication	14	7	1 046 €
Direction de la Formation (DFOR)	47	38	7 825 €
Direction de la Vie étudiante	74	66	9 446 €
Direction des Affaires Financières	5	9	96 €
Direction des Affaires Juridiques	7	6	623 €
Direction des moyens	40	19	17 846 €
Direction des relations internationales	24	33	980 €
Direction des Systèmes d'Information	53	48	12 110 €
Direction Générale des Services	2	10	647 €
Direction Recherche et Valorisation	55	60	5 580 €
Direction Technique de l'Immobilier	49	34	11 904 €
DPNM	6	15	637 €
Présidence	7	6	1 490 €
<b>TOTAL</b>	<b>496</b>	<b>413</b>	<b>82 737 €</b>